L'hebdo des francophones du Manitoba depuis 1913

Tirage: 11 000

LA LIBERTÉ

Volume 72 No 1 Saint-Boniface, le vendredi 12 avril 1985



Roland Stringer a rencontré Réal Bérard.

VIVEZ LES PAGES CULTURELLES

LE SEMAINIER

Bernard Bocquel écorche la télévision et la radio.

(Tournez la page)

POINT DE CONTACT

Lucien Chaput s'intéresse aux vices des ambulances

(À l'avant-derrière)

Lucien Chaput est aussi allé à Régina!

SECTION SPÉCIALE

60e

Le Cercle Molière

- **DES PHOTOS**
- **DES ARTICLES DE FOND**

par Lionel Dorge



On a pris pour Saint-Malo!

John Turner préfère-t-il la radio, la télévision ou un journal?

Peter Warren le jure. Lors d'une récente entrevue avec John Turner, il a remarqué sur les notes du chef des Libéraux le rappel suivant: «For TV and Radio: 1. Don't frown. 2. Smile».

S'il avait répondu aux questions d'un journaliste de la presse écrite, il aurait dû souligner en rouge: «Ne pas oublier de donner du contenu et de tenir des raisonnements qui tiennent debout.»

La raison est très simple. La radio, c'est le monde de l'instantané (*C'est quoi qu'il vient de dire, l'autre?*) La télé, c'est l'univers des impressions. (*As-tu vu chéri l'ignoble cravate de Machin qui sourit toujours comme un niaiseux?*) La radio et la TV combinées, c'est le paradis des politiciens qui n'oublient pas de sourire.

La radio, c'est les paroles qui s'envolent, la télé c'est quelques impressions fortes qui restent.

Si vous ne le croyez pas, essayez (*pour voir!*) de vous souvenir du dernier bulletin de nouvelles radio-ou télédiffusé. Et ne cherchez pas à vous en sortir en prétextant que votre chien demandait sa gamelle pendant que Bolton Crash du National s'apitoyait sur les Ethiopiens.

Dites tout simplement que la télé, c'est organisé pour l'*entertainment*, parce que c'est bien dur de réfléchir sur un sujet compliqué qui défile à une vitesse incontrôlable.

Même John-râclement-de-gorge-Turner sera d'accord avec vous. (Et les 281 autres de la colline parlementaire, pour laisser les conseillers municipaux à Lucien Chaput).

Maintenant, au cas où quelque esprit chagrin voudrait s'obstiner bêtement avec vous sur la supériorité de l'écrit quand il faut passer aux choses sérieuses, garrochez-lui la réplique suivante. Ça vient d'un gars qui s'appelle Robert Escarpit. Un expert. Un vrai.

«L'écrit est plus disponible parce qu'il reste. On peut utiliser un texte vieux de 3 000 ans. On ne peut utiliser un discours vieux de quelques minutes à moins qu'il n'ait été transcrit. (...)»

«Souvent, le lecteur parvient à imposer son programme d'interrogation et obtient ainsi une réponse insoupçonnée du texte. Ce pouvoir lui est donné par la maîtrise de la chronologie que lui laisse le texte et que lui refuse le discours. **Il peut se sentir plus libre en écoutant qu'en lisant. Ce n'est qu'une illusion**».

Si après un tel raisonnement votre voisin vous reproche encore de lire La Liberté, n'hésitez pas à poursuivre:

«Comme la mémoire auditive est limitée, celui qui écoute est manipulé. Ce n'est pas lui qui manipule. Mais encore peut-il, dans le cadre d'une conversation orale, répondre sur-le-champ. Il n'a pas cette ressource quand le message passe par la radio ou la télé. **C'est pourquoi, dans le monde des médias, l'écrit reste le plus sûr garant de la liberté intellectuelle**».

Ceci affirmé, qu'on se comprenne bien. Il n'est pas question ici de démolir la radio-télé. Généralement, les journalistes de l'audiovisuel gardent la conscience nette en disant des trucs du genre: «*Nous autres, on donne les grandes lignes, à l'auditeur de lire son journal pour le reste*».

De fait, le téléspectateur intéressé, s'il veut mettre de l'ordre dans le paquet d'impressions laissé par le bulletin de nouvelles, ira à la

Bernard BOCQUEL



LE SEMAINIER

presse écrite. À condition qu'il sache et qu'il veuille lire.

Et c'est là le mérite irremplaçable de la radio et de la télé; elles se jouent des barrières sociales. Comme l'écririat Robert Escarpit, l'expert de tout à l'heure:

«Les moyens audio-visuels mettent entre les mains du plus grand nombre des armes pour le combat de la communication: un langage, des références culturelles.»

«Mais on n'en tirera un bénéfice réel pour le développement que si l'on développe parallèlement la communication écrite, seule capable de mettre entre les mains de l'individu ou du groupe l'initiative de la critique et l'instrument de sa liberté.»

«Car la communication écrite ne peut être réduite à un rôle purement informationnel. Elle porte en elle le pouvoir d'initiative du destinataire et, de ce fait, nourrit elle-même sa propre expansion.»

Il fallait le dire. À vous la réponse à la question: John Turner préfère-t-il donner des entrevues à la télé ou à la presse écrite?

Et si votre voisin continue de vous achâler en prétendant que LE SEMAINIER, c'est platte, proposez-lui peut-être de le relire.

EN APOSTILLE. *Plus ça va, plus ça devient dur d'être politicen en quête d'une job pour quatre autres années. C'est rendu que les Ontariens affichent un scepticisme grandissant devant les promesses électorales. Au point où les beaux parleurs n'osent plus promettre des jobs en masse.* «Strategists in all three parties acknowledge credibility gaps and voter confusion» *écrit le très sérieux Globe and Mail. La raison est pourtant évidente: les gens lisent mal les brochures des partis.*

Heureusement, il y a au moins un homme politique qui a décidé de prendre de la hauteur. C'est le sénateur américain Jake Garn qui, si la NASA a délivré, orbite actuellement autour de la terre. Il sert de cobaye pour des expériences médicales. Pas fou le sénateur: lui, au moins, on le croira, puisqu'il pourra fournir les preuves scientifiques.

Et encore, ce n'est pas sûr! Car même les scientifiques sont en train de perdre leur crédibilité. La preuve? Certains d'entre-eux s'attardent à étudier les cervelles des oiseaux!! Il paraît que leurs travaux pourraient conduire à une meilleure compréhension du cerveau humain. This one is not gonna fly! Sie haben einen Vogel! Quelles têtes de linottes!

Pourtant, les scientifiques ont quelque chose de bon quand ils peuvent nous faire éviter des bêtises. Sachez que toutes les preuves convergent: les lundis sont à bannir. Exemples: John Lennon et Ronald Reagan ont subi leur attentat un lundi; les suicides surviennent plus fréquemment les lundis, les hommes sont particulièrement sujet aux attaques cardiaques le lundi.

Ceci dit, il n'est pas question de publier La Liberté le lundi pour tenter de conjurer le sort!

CENTRE DE PASTORALE

Commission diocésaine des missions

Du 16-18 avril 1985 — Conférence Missionnaire de l'Ouest à la Villa Maria, Saint-Norbert (Manitoba).

Chaque diocèse de l'Ouest a été invité à y déléguer deux personnes, un prêtre et un(e) laïc(que).

Ouverture — 16 avril à 14 h, par Mgr l'Archevêque Antoine Hacault, Archevêque de Saint-Boniface.

Les deux soirs, la conférence ouvrira ses portes et invite les gens de l'église locale d'y venir.

16 avril à 19h30 au Centre pastoral de Saint-Boniface, 622, avenue Taché. «LA MISSION DANS L'ÉGLISE DE SAINT-BONIFACE»

Une expérience missionnaire 1) Cercles missionnaires
2) Quatre jeunes adultes missionnaires partagent
3) Foi et culture — Communautés vietnamiennes et laotiennes.

17 avril à 19h30 au gymnase de l'école du Sacré Coeur, 597, rue McDermot, Winnipeg.

«LA MISSION DANS L'ÉGLISE DE WINNIPEG»

1) La mission amérindienne dans la paroisse de la Bse, Kateri Tekakwitha
2) «Mon frère et moi» l'AMMI
3) L'Équipe pastorale volante
4) Mgr l'Archevêque Adam Exner, Archevêque de Winnipeg

Cjp

Onze Beigne!

Dans le cadre de l'année internationale de la jeunesse, le Conseil jeunesse provincial organise une activité culturelle-sportive.

Venez nager avec nous à la piscine Boni-Vital le 13 avril entre 12h et 18h.

Nous aurons des activités, des jeux et des démonstrations pour les jeunes de 14 ans à 25 ans. On invite aussi les plus jeunes de 9 ans à 14 ans.

Procurez-vous un laissez-passer au Cjp: 383 boulevard Provencher ou téléphonez au 233-8947.

Une soirée suivra à 19h30, présentée par des jeunes franco-manitobains(es) au Foyer du Centre culturel franco-manitobain. (un goûter sera servi en soirée).

Lettres à LA LIBERTÉ

C'est à notre tour de poser des gestes significatifs

Dans une importante déclaration publiée dans le journal «Le Devoir» il y a quelques années, la Ligue des droits de l'homme soulignait avec force l'importance du droit à l'autodétermination.

Cette prise de position s'inscrit en plein dans le combat que livrent les populations autochtones dans cette volonté qu'ils manifestent de voir clairement leur statut reconnu dans la nouvelle constitution canadienne.

Il s'agit d'un droit politique fondamental que les gouvernements central et provinciaux soucieux de justice et de paix ont l'obligation de reconnaître officiellement. Au delà des déclarations de principe, il y a des gestes concrets à poser en ce sens et c'est par la reconnaissance constitutionnelle que les parlements concernés devront faire état de leur bonne foi eu égard à la qualité de la vie démocratique dans notre pays.

L'image du Canada est loin d'être transparente à ce chapitre. La Charte des Nations-Unis, dont nous sommes signataires pourtant, a inscrit dans son premier article cette exigence fondamentale du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

Ce que nous avons vu lors de la conférence constitutionnelle devrait couvrir de honte les provinces canadiennes, surtout celles de l'extrême ouest qui se sont objectées formellement et qui l'ont exprimé dans des propres on ne peut plus discriminatoires pour les nations autochtones.

Cette injustice qui dure depuis des siècles trouvera-t-elle sur son chemin suffisamment de citoyens lucides pour forcer nos gouvernants à troquer leur mesquinerie bassement économique pour une mesure de courage un peu plus généreuse et moralement acceptable pour toutes les parties?

Les précédents existent. Le Canada a voté à plusieurs reprises aux Nations-Unies pour la reconnaissance de ce droit, ailleurs. Comment expliquer que nous agissons différemment lorsqu'il s'agit de nos propres concitoyens? Les populations autochtones ont réussi à sensibiliser l'Europe à leur sort ces dernières années et notre réputation y a bien perdu. Combattre l'injustice ailleurs et ne pas vouloir y faire face chez soi, ça ressemble à de la lâcheté.

Il ne faudrait pas oublier que les injustices qui durent trop longtemps nous rapprochent chaque jour un peu plus de toutes les formes de l'extrémisme: perte de confiance, intolérance, violence.

Pour négocier efficacement, il faut être reconnu comme un interlocuteur valable, c'est-à-dire sur une base d'égalité et avec des pouvoirs. C'est que les autochtones ont compris après des siècles de patience et nous serions bien mal venus de continuer à croire qu'ils n'ont pas raison.

C'est à notre tour de poser des gestes significatifs qui soient autre chose que de belles déclarations de principe pour se donner bonne conscience. Il y a quelque chose de pourri dans le paysage politique canadien.

Si nous tenons tant à la formule démocratique, commençons donc à la mettre en pratique chaque fois que l'occasion nous en est donnée.

LE DROIT A L'AUTODETERMINATION C'EST POUR TOUS LES PEUPLES.

Raymond Lemieux
Professeur de philosophie
Saint-Boniface
le 8 avril 1985

Lettre ouverte

Les chevaliers de Colomb du Conseil Jubinville Lorette désirent vous féliciter pour le courage démontré en démissionnant comme président du Collège des Médecins et Chirurgiens du Manitoba afin de témoigner en faveur de Pro-Vie dans l'affaire Morgentaler.

Richard Moquin, Grand Chevalier
Lorette, le 27 mars 1985

Une fois de plus

Le comité organisateur de la Journée de la femme désire vous faire part de sa déception.

Une fois de plus cette année nous avons approché La Liberté pour demander que la population francophone soit mise au courant des événements qui ont lieu dans le cadre de la Journée de la femme. Quand nous vous avons demandé d'accepter notre article au sujet de la journée, vous avez plutôt suggéré que l'on écrive une lettre à La Liberté. Ceci a été fait et vous nous avez informées qu'elle ne serait pas publiée parce qu'elle ne prenait pas position. Aucun reportage n'a été fait suite à la journée.

Un événement qui réussit à regrouper au-delà de 250 personnes de la communauté mérite sûrement d'être rapporté.

Nous vous promettons bien de revenir sur la brèche l'année prochaine. En dépit de ces déboires, nous maintenons une attitude positive envers les services que La Liberté pourrait fournir en ce qui a trait à la promotion de la femme.

Andrée Gilbert
Conseil Jeunesse Provincial

Annie Marquis
Association des Étudiants du Collège Universitaire St-Boniface

Gertrude Mousseau
Réseau

Constance Beaulieu
Action Éducation des Femmes

Augustine Abraham
Ligue Féminine Catholique

Pierrette Gisiger
Pluri-elles

Denise Morier
Coordonnatrice

Denise Fournier
Lique Féminine Catholique
Saint-Boniface
le 29 mars 1985

Il faut rester uni dans la Christ

Je suis content que mes yeux se sont ouverts à la Vérité. Mais plusieurs sont encore aveugles. Je trouve cela encore plus aveuglant en voyant des professeurs du Collège enseigner des fausses vérités aux étudiants.

Je vous parle de l'article paru dans La Liberté du 29 mars 1985, intitulé «Pro-Choix: il faut développer un climat de tolérance.»

Ce n'est surprenant que les jeunes d'aujourd'hui sont si bouleversés. Ils ne savent plus qui suivrent ou qui croire parce que les deux temps réclament dire la vérité. «Attention aux faux-prophètes».

Dieu nous a donné la liberté de choisir entre le bien et le mal. Il nous a aussi donné l'intelligence pour en savoir la différence. Je ne veux pas vous juger parce que je ne suis qu'un simple pécheur comme vous.

Mais comme chrétien, j'ai le devoir d'agir vers le bien. Je ne peux rester muet devant des injustices et laisser des gens semer des mensonges. Le plus grand cadeau que Dieu nous a donné est la vie et vous voulez enlever ce cadeau à des innocents.

C'est Dieu qui vous jugera. «Ce que vous faites à un de ces plus petits, c'est à MOI que vous l'avez fait.» Et si un enfant crie vers son Père «Mon Dieu, mon Dieu, pourquoi m'as-tu abandonné?» Dieu répondra «Ce n'est pas moi qui t'ai abandonné, mais tes frères et soeurs les humains. Même si ceux-ci t'oublient, moi je ne t'oublierai jamais.»

Chers frères et soeurs en Jésus-Christ, prions pour la conversion du Dr Morgentaler et de tous ses partisans, spécialement les femmes qui avortent nos frères et soeurs.

Il faut que nous restions solidaires. Il faut rester uni dans le Christ-Ressuscité qui est le seul Vérité Vivant.

Charles Fillion
Saint-Boniface
le 3 avril 1985



Albert J. Allard

Bonne Fête et félicitations pour le 90e anniversaire de naissance à notre cher père, grand-père et arrière-grand-père. Albert est né à Saint-Alphonse (Manitoba), le 13 avril 1895.

Isabelle Allard (Saint-Eustache)

Un rappel

LA LIBERTÉ se fait un devoir de publier les opinions de ses lecteurs et lectrices. Mais tient à souligner que **les lettres ne doivent pas dépasser 600 mots.**

N'oubliez pas non plus de signer vos commentaires, d'inclure votre numéro de téléphone et d'éviter les propos diffamatoires.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Ltée, au service de 11,000 foyers du Manitoba français. Membre de APF Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journalistes: Lucien CHAPUT, Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Jocelyne LAXSON
Graphistes: Cyril PARENT, David McNAIR
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Tél.: (204) 237-4823.

L'abonnement annuel coûte 18,50$ au Manitoba, 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.

Enregistré comme courrier de deuxième classe: No 0477.

La LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4
237-4823



Lettres à LA LIBERTÉ

Un commentaire sur l'affaire Ernest Zundel

Les millions de dollars de publicité donnée à l'affaire Ernest Zundel prouvent, non seulement aux citoyens du Canada, mais au monde entier, que le peuple et le gouvernement du Canada ne toléreront de personne, pas même d'un résident permanent, qu'il publie quelque chose qu'il sait être faux et qui conduit à des dommages contre un groupe religieux, ethnique ou social identifiable.

Les gouvernements allemands, depuis Bismark jusqu'à d'Hitler, ont prouvé au monde qu'ils étaient responsables pour mettre la paix mondiale en danger, par leur croyance maniaque et pleine d'illusions dans leur amour-propre de superhumains comparé au reste de l'humanité mondiale. Ils pensaient qu'ils devaient régner sur le monde et se mirent à le conquérir.

Quand Bismark échoua dans cette tâche et après sa défaite, le gouvernement allemand, immédiatement, commença à réarmer et à stocker des armes et, en 1914, attrapa le monde non préparé pour la guerre qui s'ensuivit.

Durant les deux premières années, il sembla que le gouvernement allemand pouvait l'emporter dans la Grande Guerre et conquérir les Alliés et le monde, n'eût été la contribution que le chimiste juif Chaim Weitzman fit à l'effort de guerre de l'Angleterre, qui amena une conclusion heureuse en 1918.

Il n'y a pas eu de prétention par les Allemands, du temps de Bismark ou de la Grande Guerre, à une «conspiration internationale de sionistes, de francs-maçons, de communistes et de banquier» telle qu'avancée par le résident permanent, prouvé menteur-parjure.

Le fou Hitler employa cette fausse accusation de sionistes, de francs-maçons et de banquiers comme un rideau de fumée pour son Allemagne et son ultime conspiration internationale: tuer millions après millions d'innocents, hommes, femmes et enfants, puis annexer leur pays.

Ainsi le monde sait qu'une conspiration internationale contre l'humanité a été commise, mais par Hitler et le gouvernement nazi. Et si les partisans d'Hitler aujourd'hui, comme Zundel, aussi peu nombreux qu'ils soient, si on les laisse faire, ils essayeraient de tout refaire à nouveau d'après la photocopie bleue d'Hitler; un être dépourvu d'âme humaine.

Les gens comme Zundel qui parlent de chercher la vérité sont une insulte et précisément l'antithèse du mot «Vérité». Ce résident permanent a pensé qu'il pouvait rester au Canada et, en incitant les gens avec de la fausse propagande nazi, pourrait créer une division dans le peuple loyal d'un pays béni par Dieu.

Ce résident permanent a pensé qu'il pouvait bander les yeux d'un jury canadien et d'un juge avec sa rhétorique absurde et des déclarations des membres fanatiques du parti. Maintenant que son procès a eu lieu les gens connaissent, pour dire le moins, le charlatan et le menteur qu'il est.

L'Allemagne, comme avant Hitler, a trouvé d'autres prétextes pour entrer en guerre à n'importe quel moment ses maîtres pensaient que l'instant était mûr pour le faire. Le fondement pour faire cela fut ce qu'ils ont d'abord exprimé secrètement, et des années plus tard ont ouvertement déclaré comme leur hymne national et slogan: «Deutschland uber alles». Dans leur amour-propre de race supérieure, leur but était de conquérir et régner sur le monde.

Le résident permanent Zundel partage toujours ce rêve d'Hitler, et sans soute d'autres nazis et Quisling facistes.

Le 13 mars 1938, Hitler annexa l'Autriche. Le 1er octobre 1938 il annexa le pays des Sudètes en Tchécoslovaquie. Le 15 mars 1939 il s'empara du reste de la Tchécoslovaquie. Est-ce que cet agrandissement du territoire allemand a satisfait Hitler? Non, cela n'a pas satisfait Hitler avec qui Zundel et ses semblables s'identifient.

Hitler alors envahit et captura des pays pacifiques: la Pologne, le Danemark, la Belgique, la France, et d'autres pays Européens, pillant, dévastant, tuant des millions d'hommes, qui étaient pères, maris, fiancés, amoureux, laissant dans chaque pays des familles endeuillées, des veuves, des orphelins, de petites-amies, des bébés, des mères et des pères.

Une bestialité que même les animaux ne furent pas capables de commettre, justement pour prouver au monde qu'eux, les Nazis Allemands, dans leurs esprits schizophrènes, pensaient qu'ils étaient la race supérieure dans ce monde, et que tous les pays dans ce monde devaient devenir leurs vassaux.

Les Nazis, en prenant le rôle de Dieu, cependant, décideraient le long du chemin qui aurait la permission de vivre et qui n'aurait pas la permission de vivre. Voilà le Hitler dont Zundel et ses cohortes parlent si admirablement.

Le procès a révélé un résident permanent à la langue déliée mais avec peu d'intelligence. Il a perdu sa crédibilité.

Avec ses mensonges, cet admirateur d'Hitler d'aujourd'hui, fomenterait une agitation civile, raciale et un conflit militaire.

Avant le procès Zundel, seulement peu de gens savaient qu'il était un charlatan et un menteur. Maintenant, tout ceux qui ont entendu ou qui ont lu au sujet du procès, grâce à la publicité, le savent aussi.

H. Herman
Winnipeg
le 25 mars 1985

Les Fransaskois vous invitent à un retour aux sources à Batoche

Le timing n'aurait guère pu être mieux. La journée même où les médias de Régina faisaient état de la nouvelle campagne de publicité préparée par le ministère du tourisme de la Saskatchewan, la Commission culturelle fransaskoise a annoncé son programme d'activités estivales.

Le message du gouvernement de la Saskatchewan était clair: la Saskatchewan n'est ni plat, ni *plate*! Ce qu'il faut faire valoir aux personnes susceptibles de visiter la province, c'est ce qui se passe. Bref, il faut vendre, aux touristes en puissance, le monde de la place!

Le message de la Commission culturelle fransaskoise a aussi été très clair: il y a des francos en Saskatchewan. Elles et ils ne passent pas tout leur temps en réunion.

Et si le gouvernement provincial n'est pas prêt à faire valoir les activités de ses francos à l'extérieur de la province, la Commission culturelle s'en occupera.

Car cette année, il ne manque pas d'événements à fêter. C'est le 80e anniversaire de la Saskatchewan, le centenaire de la résistance métisse à Batoche et celui de la mort de Louis Riel à Régina.

Pas surprenant donc que la Fête fransaskoise, du 30 juin au 1er juillet, offrira un cachet historique cet été. "La résistance métisse à Batoche, explique Arthur Denis, président de la Commission culturelle fransaskoise, évoque le souvenir des premiers francophones dans l'Ouest. C'est pour ça que la Fête fransaskoise aura lieu à Batoche."

Pour ceux qui ne connaissent pas l'événement, cette fête d'été est la suite du grand show "On s'garoche à Batoche", organisé par les trois provinces de l'Ouest en 1978.

"C'est un regroupement des familles francophones de tous les coins de la province. On s'était rendu compte, continue Arthur Denis, qu'on se rencontrait souvent, mais toujours dans un contexte de réunions. On n'avait jamais la chance de se voir juste pour s'amuser."

"Alors avec la Fête fransaskoise, on a trois jours de culture. De culture dans le sens large: sports, campings, des artistes de la place."

Vu l'éparpillement des francophones en Saskatchewan, la fête avait lieu dans une région différente chaque année: à Saint-Laurent avec "On se rend à Saint-Laurent" par exemple.

En retournant à Batoche cet été, donc, c'est un retour aux sources: aux sources historiques des francophones et de la Fête fransaskoise elle-même.

Un retour rendu possible parce qu'une entente a été signée entre la Commission culturelle fransaskoise et la *Association of Metis & Non-Status Indians of Saskatchewan* (AMNSIS). AMNSIS, à travers la *Batoche Centennary Commission*, est propriétaire du site où aura lieu la Fête fransaskoise.



Arthur Denis, président de la CCF, Louis Morin, le directeur-général et Tim Low, directeur de AMNSIS. Promouvoir une meilleure entente entre les Métis et les francophones...

"Par cette entente, explique Tim Low, directeur de AMNSIS, on espère promouvoir une meilleure compréhension entre les Métis et les francophones de la province. Pour nos membres, surtout ceux de la région de Batoche qui parlent le français, c'est un geste concret de coopération entre les deux groupes. C'est aussi une occasion pour faire valoir et faire connaître la résistance de 1885."

Pour faire connaître la fête à l'extérieur de la province, la Commission culturelle fransaskoise parraine un voyage organisé qui aménera quelque 200 Québécois à la journée de clôture de la fête le 1er juillet prochain.

Organisé par Mahoney Travel Service de Prince-Albert et la compagnie Voyages fleur de lys de Montréal, ce voyage est structuré pour permettre aux visiteurs de rencontrer les Fransaskois du nord de la Saskatchewan. D'ailleurs ce sera la Fédération des francophones de Saskatoon l'hôte officiel.

"Il semble avoir une réticence de la part des anglophones de l'Ouest de visiter le Québec, a lancé Ken Webster, président de Mahoney Travel Service. Et il a ce même sentiment des Québécois lorsqu'il s'agit de visiter l'Ouest. Ils pensent qu'ils doivent parler l'anglais dans l'Ouest."

"C'est une occasion en or pour ce genre de voyage organisé parce que ces Québécois seront reçus par les francophones. On a laissé beaucoup de temps libre à l'horaire pour encourager les rencontres avec des familles de la place. Et les dollars touristiques qui vont rentrer dans la région, c'est important."

Dommange que le ministre du tourisme n'était pas présent à la conférence de presse: Lui qui avait dit en Chambre la journée d'avant que cibler la population québécoise avec le nouveau programme de publicité ne valait pas le peine...

Lucien CHAPUT

Commission fransas... quoi?

Contrairement à notre Centre culturel franco-manitobain, la Commission culturelle fransaskois ne gère pas d'édifice. Son but principal est de promouvoir le développement culturel et artistique de la communauté fransaskoise.

Ce but est atteint à travers plusieurs programmes tels le Festival Théâtral Fransaskois, un programme d'artiste en résidence et, cet été, une école des beaux arts.

Festival Théâtral Jeunesse. Tenu la dernière fin de semaine de mars, le Festival théâtral fransaskois attaque sa septième année. En plus des troupes de divers écoles, deux troupes communautaires figurent au programme cette année.

On a abandonné cette année la remise de trophées. Ce n'est pas un festival de compétition. Par contre, l'auditoire sera invité à se prononcer sur la qualité des divers spectacles.

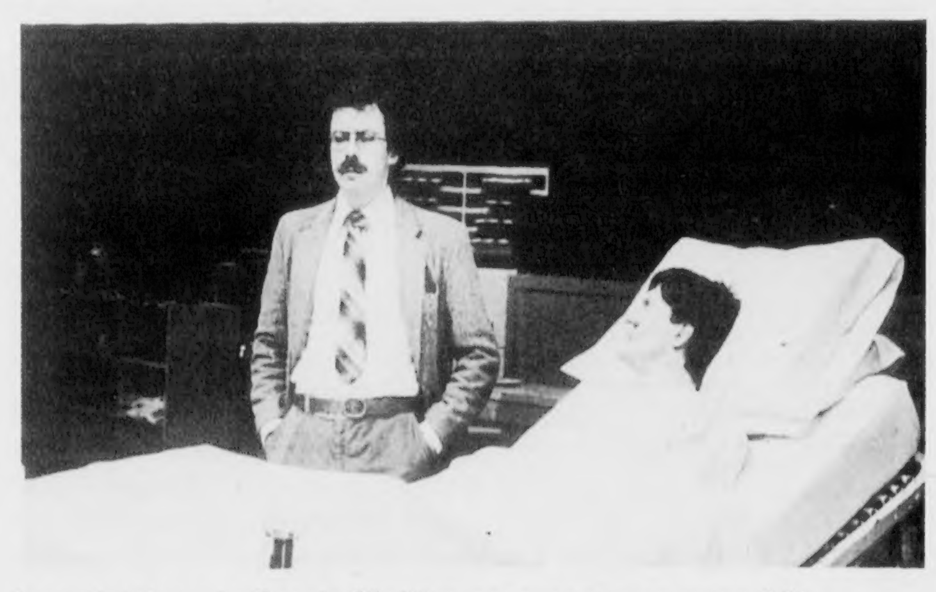
Artiste en résidence. D'une durée d'un an, c'est le premier projet de ce genre dans les arts visuels. Depuis le mois de janvier, une artiste résident à Saint-Denis offre des cours en peinture deux fois par semaines. «Le progrès des participants aux cours est incroyable,» dit Arthur Denis, président de la Commission culturelle.

Dans le cadre de ce projet, 50 pour cent du temps de l'artiste est consacré à la peinture de ses propres oeuvres.

École des beaux arts. Une nouvelle initiative cet été: un cours d'une durée de deux semaines aura lieu au Collège de Gravelbourg. Techniciens, comédiens, metteurs en scène et écrivains participeront à la conception et au montage d'une comédie musicale.

On espère que, par la suite, ces personnes pourront retourner dans leur village et partager leurs connaissances en montant un spectacle pour le festival théâtral l'année prochaine.

Lucien CHAPUT



Le spécial sur le Cercle Molière commence en page 13!

Les prédictions: un jeu très délicat!



Guy Le Madec

VOL 84-85

Pas facile. Vraiment pas facile de couvrir une équipe de hockey professionnelle pour un hebdomadaire.

La saison de 80 matchs est très longue. Il se joue à Winnipeg certaines semaines jusqu'à trois ou quatre matchs et certaines semaines il n'y en a pas du tout!

De plus, certains problèmes d'horaire se glissent souvent dans la rédaction de cette chronique. On suit l'évolution générale de la saison. En faisant un petit compte-rendu de quelques matchs-clef.

Mais surtout, il faut réfléchir, analyser, cerner l'atmosphère sur le banc et dans la salle des joueurs et, enfin, donner un aperçu des matchs à venir!

Cette chronique concerne justement les matchs à venir. Une fois de plus un problème d'horaire complique les choses. Au moment où cette article sera rendu au bureau de La Liberté, les séries d'après-saison n'auront pas commencé. Mais lorsque vous le lirez, au moins deux matchs dans chaque série éliminatoire seront joués.

Dans plusieurs cas, les dés seront jetés, et on connaîtra le sort des Jets et des autres équipes.

Le début d'avril est le temps des prédictions. L'avantage des prédictions suivantes, c'est que vous aurez, à la lecture, une idée de leur validité!

Dans la division Norris, Saint-Louis semblait être l'équipe à battre, mais des blessures de deux joueurs-clef ont rendu les choses plus difficiles à analyser. Heureusement, les deux équipes auxquelles Saint-Louis aura affaire,

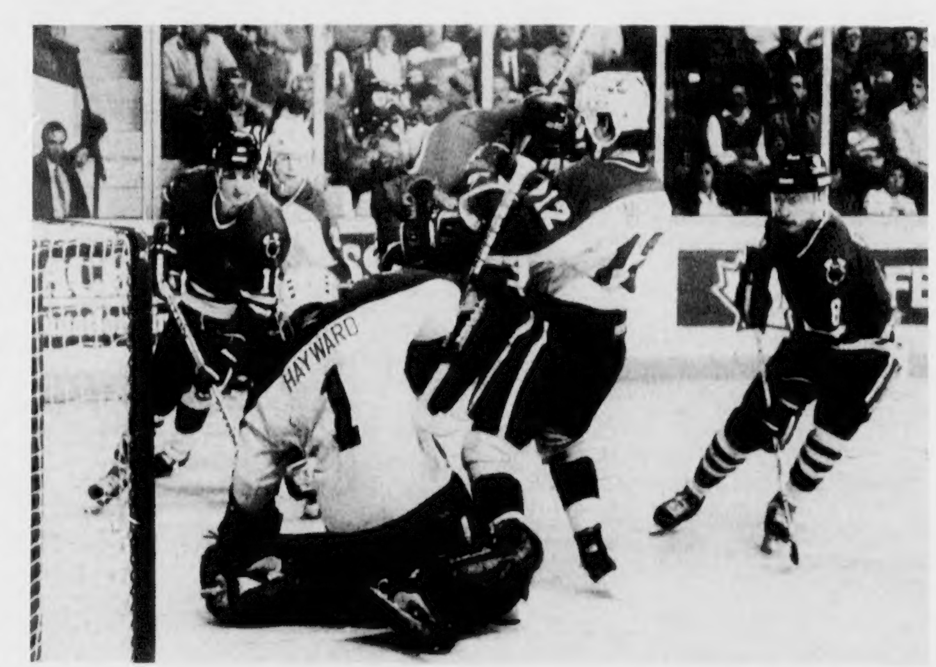


Photo par Francis Potié

Minnesota et Chicago, se sont traîné les pieds tout au long de la saison, malgré leur talent supérieur. Blessures ou pas, le style défensif et discipliné de Saint-Louis va l'emporter.

La division Smythe est aussi très difficile à analyser. Il est évident que les Oilers d'Edmonton vont rapidement se débarrasser des Kings de Los Angeles. Pourtant, si la série traîne trop longtemps, les chances de Los Angeles augmentent. Edmonton en sortira quand même gagnant.

Les Jets vont remporter une victoire à l'aréna, mais seront ralentis par les gros joueurs de Calgary. Le momentum passera du côté des Flames et ils disposeront des Jets en 4 partie. Si la série Edmonton/Los Angeles prend plus que 3 matchs, les Flames affronteront les Blues en finale de conférence.

La division Adams se caractérisera par une série de premières rondes très rapides. Un annonceur de télévision de Buffalo m'expliquait comment cette saison, les Sabres avaient connu des problèmes contre les Nordiques de Québec. Québec va s'assurer très vite que les Sabres auront de belles longues vacances. Entre temps, les Canadiens se seront moqués de Boston. La finale de division sera un spectacle à ne pas manquer. Montréal devrait le dominer.

L'adversaire de Montréal en finale de conférence sera, selon moi, Washington. Ayant affronté les Islanders, les Capitals seront plus réveillés que Philadelphie qui se sera amusé avec les Rangers. La finale de conférence Montréal/Washington sera un spectale à caractère défensif où l'équipe ayant le meilleur groupe de compteurs va l'emporter. Washington aura l'avantage.

Les finalistes seront donc Washington d'un côté et, probablement, Calgary de l'autre. Edmonton pourrait défaire Calgary en finale de division. Toutefois, ne misez pas l'argent du loyer sur cette spéculation!

Calgary est une équipe très forte et qui joue très bien en ce moment. Ils ont énormément de profondeur, de bons gardiens, assez de rapidité, un excellent jeu de puissance et ils jouent avec un agressivité et une concentration dignes d'une équipe de Bob Johnson.

Certains peuvent être déçu que je n'ai pas eu plus de confiance dans l'équipe de Winnipeg. Il faut quand même être réaliste! Nous n'avons pas l'équipe qui va gagner la coupe Stanley, pas dans la salle des joueurs, pas sur la patinoire et encore moins sur papier.

Les Jets sont une bonne équipe jeune, une équipe d'avenir. Il faut seulement un peu de patience...

5 sur 5... Philippe Bozon, un produit du hockey Junior de France et qui joue présentement pour les **Castors** de Saint-Jean, sera sans doute choisi lors du repêchage amateur de Juin...

Jusqu'à date, les équipes de la Nationale ont repêché des joueurs de Suède, de Finlande, de l'Union Soviétique, de Tchécoslovaquie, d'Allemagne de l'Ouest et même de Suisse, **mais jamais de France**...

Au cours des éliminatoires, n'importe quoi peut se passer dans les divisions Adams et Norris, il est donc très difficile de faire des prédictions... Mon choix pour la **coupe Stanley**: les **Flames de Calgary...**

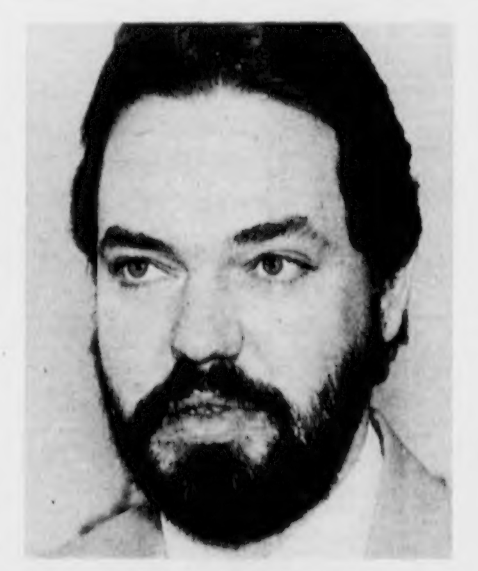
Roch contre Anstett

C'est Gilles Roch qui tentera de ravir le siège de Springfield au ministre des affaires municipales Andy Anstett lors des prochaines élections provinciales.

Le copropriétaire de l'Hôtel Dawson de Lorette et commissaire d'écoles de la Seine s'est facilement assuré la nomination du Parti conservateur à Oakbank le 9 avril.

En effet, il a été choisi par la majorité des quelque 1 000 membres du parti présents dès le premier tout de scrutin.

Gilles Roch, comme on pouvait le lire dans un dépliant, «s'oppose à l'enchâssement forcé et inutile de la langue française contre les voeux de la vaste majorité des Manitobains, (y inclus les francophones)». Il estime que les droits de tout le monde devrait être également protégé, sans donner un statut spécial à aucun groupe.



Saint-Malo: les As des 80!

Avec l'arrivée du printemps, il faut s'attendre à la débâcle. Quelqu'un aurait dû avoir prévenu l'équipe de Landmark. Parce que, mardi dernier, le printemps a choisi de se déguiser en Arthur Coulombe.



Quelque 14 secondes en prolongation et c'était fini. Arthur Coulombe a compté son premier but de la soirée. Les autres 9 minutes 46 secondes de prolongation ont été un peu moins dramatiques. Saint-Malo en a compté 4 autres.

Après trois périodes, le match était à l'égalité (3 à 3). Le compte final: 8 à 3 pour Saint-Malo. Et 3 parties à 1 en faveur des Warriors dans les finales de la Hanover-Taché.

«Les deux parties d'avant, lance **Norbert Collette**, on a commencé très vite et on les a gagnées (6 à 2 et 7 à 2). La partie de mardi soir, c'est Landmark qui a compté en premier. Et ordinairement, le team qui compte le premier gagne la partie.»

«Après la troisième période, **Landmark** était sur un high. On pouvait les entendre de notre vestiaire. Il pensait peut-être qu'il avait gagné la partie parce qu'il avait compté deux buts en troisième période pour envoyer la partie en prolongation.»

«Alors on s'est motivé. On s'est dit: on a le talent. On a la patin. On a décidé de la gagner.»

Les Warriors ont sans doute remporté le match du jeudi 11. Mais impossible de tirer une telle prédiction de la bouche de l'entraîneur au moment où **La Liberté** allait sous presse.

«C'est peut-être banal de le dire, mais ce n'est jamais fini avant que ça soit fini, offre Norbert Collette. Je me souviens d'une série contre Saint-Pierre. Saint-Pierre menait la série 3 parties à 0. On est revenu et on a gagné les quatre suivantes.»

«Tant que notre gardien de but ne se fait pas faire mal... Il a été solide durant toutes les séries.»

Pourtant, l'ancien **numéro 6** des **As de Sainte-Anne**, a prédit, à 12h43 le dimanche 7 avril devant témoins, que Saint-Malo remporterait les finales!

Ils sont *cool*, confiants. Ils sont *cocky* même. Comme les As des années 70 peut-être?

Lucien CHAPUT



Saint-Malo: À trois périodes du championnat de la ligue Hanover-Taché.

Bientôt fini, le *what do they want*?

Les minorités vont pouvoir donner cet automne leurs priorités au gouvernement. Dans une «optique d'action», le Commissaire aux langues officielles a décidé d'organiser un colloque. Le thème: «Les minorités: le temps des solutions». Tout un programme.

D'Iberville Fortier a pris cette initiative pour que le gouvernement conservateur puisse «trouver sa propre manière de relancer l'action en faveur des minorités de langue officelle».

Comme on le sait, et comme le Commissaire tient à le souligner aussi souvent que possible, le gouvernement fédéral s'est engagé, dans le discours du Trône, à reprendre la concertation fédérale/provinciale pour faire avancer le bilinguisme.

Les minorités seront entendues à l'automne

Les minorités francophones hors Québec et la minorité anglophone du Québec participeront au colloque. Ce sera l'occasion de «présenter des voeux dans un ordre de priorité, plutôt que de donner un simple cahier de doléances».

À ceux qui estiment que les gouvernements devraient largement être au courant des besoins des minorités, D'Iberville Fortier réplique: «Ce sera une tribune plus prestigieuse, pour éviter qu'ils puissent encore faire semblant en demandant *what do they want?* C'est un catalyseur conçu pour que le nouveau gouvernement puisse se faire sa propre idée des minorités».

«Pour le dire avec un peu d'humour, ajoute le premier Commissaire francophone, les minorités viendront au secours du gouvernement pour lui dire quoi faire.»

D'Iberville Fortier a clairement indiqué, dans son premier rapport annuel paru récemment, que «les difficultés auxquelles se heurtent nos communautés minoritaires sont maintenant, dans bien des cas, parvenues à un stade critique».

Dans son optique, comment le français pourra-t-il continuer d'exister au Manitoba? «D'abord par la volonté des Franco-Manitobains. Il faut mettre l'accent sur la volonté de vivre. En effet, des minorités ont disparues pas nécessairement à cause de l'oppression. Le fait minoritaire nécessite la lutte. On ne peut pas s'arrêter.»

Mais justement, est-ce que l'assimilation n'est pas due en partie au fait qu'il faut continuellement lutter? «On souhaiterait que les rapports entre les groupes soient dominés par la générosité! Ce n'est pas le cas. Lutte ne veut pas dire mendicidé perpétuelle. Ainsi, quand l'offre de service n'est pas **active**, le plus souvent le service n'est pas demandé. S'il faut quêter pour utiliser sa langue, voilà une lutte humiliante.»

Et il n'y a pas que les services offerts par le gouvernement fédéral. D'Iberville Fortier croit aussi que l'existence de la francophonie manitobaine «passe par une politique plus active du gouvernement provincial». Sans oublier le secteur privé, «qui peut exercer une influence plus heureuse».

Pour le Commissaire, «les services, c'est l'expression concrète de la reconnaissance des minorités.» Et ces services, c'est clair, ne seront pas développés au niveau provincial tant que la Cour suprême n'aura pas rendu son jugement sur l'article 23.

«Je crois que la Cour suprême va se cantonner à son rôle judiciaire (*donc ne dira pas quoi faire*). Mais comme les questions posées sont plus précises, on peut s'attendre que les réponses seront plus précises. Il devrait donc être plus facile de passer aux actes nécessaires. Surtout qu'il y a tout lieu de croire que le Manitoba, province loyale, acceptera cet arrêt.»

«On ne peut pas abolir les forces sociologiques (*qui entraînent l'assimilation*). Mais les destinés ne sont pas inévitables quand on peut mettre fin à des ambiguïtés, quand on peut clarifier la situation.»

Bernard BOCQUEL



Le Commissaire aux langues officielles, D'Iberville Fortier. Une première visite dans l'Ouest en qualité de chien de garde de la loi sur les langues officielles.

Échange positif

***«Nous voulons engager un dialogue»* a expliqué le Commissaire aux langues officielles avant de rencontrer, mardi 9 avril, le premier ministre du Manitoba.**

D'Iberville Fortier tenait à connaître les vues de Howard Pawley et exposer son optique sur la politique de bilinguisme. Il s'est déclaré satisfait de sa rencontre.

«La réunion a été très positive et les questions touchant la communauté francophone ont été examinées de très près» a indiqué Maurice Gauthier, le représentant régional du Commissariat aux langues officielles.

Le Canada selon D'Iberville Fortier

Mais qu'est ce qui fait qu'un diplomate de carrière, à la fin de sa cinquantaine, accepte de devenir, pour sept ans, Commissaire aux langues officielles?

Deux choses-clé.

«Voilà 32 ans que je suis au service de mon pays» note D'Iberville Fortier. «Pour moi, la notion de service est importante. Aussi, j'ai toujours été intéressé à la sauvegarde de la langue».

Il a été ambassadeur du Canada en Belgique de 1980 à 1984, après l'avoir été en Italie, en Tunisie et en Libye. Il a été également sous-secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires extérieures.

Sa vision du pays? «Que les francophones soient chez eux partout. C'est la définition même d'un pays. Et cela même s'ils ne peuvent pas s'attendre à une qualité uniforme de services.»

Dans ce contexte, le Commissaire tient à insister «L'élément de mobilité». Ainsi, quand la ministre fédérale de l'énergie parle de la création de 300 000 emplois en Alberta, sur les non-Albertains, combien seraient francophones?

Auront-ils, se demande D'Iberville Fortier, la possibilité de participer au développement économique de leur pays sans devoir considérer un changement de langue et de culture? «Le francophone ne doit pas avoir à abdiquer sa langue et sa culture».

Calendrier provincial

Dimanche 14

- Le comité de parents Scouts-Guides de Saint-Boniface tiendra un déjeuner aux crêpes entre 9h00 et 14h00 dans le sous-sol de la cathédrale.

Lundi 15 avril

- Réunion préliminaire au 22e congrès LFC au Club des Pionniers, à Saint-Jean-Baptiste, à 19h30. Déléguées et membres des 13 sections paroissiales y sont invités.

Jeudi 18

- Les films **Revenge of the nerd Net Boys and girls** seront projetés à la bibliothèque Coronation à 14h00 et 19h00.

Jeudi 18

- L'assemblée annuelle de la Villa Rosa débutera à 13h00 au 784, avenue Wolesley.

Le français est devenu une langue officielle des arts

Le Manitoba francophone: 5 pour cent de la population de cette province, un taux d'assimilation de 30 pour cent. Ce n'est pas de la nouvelle! Malgré l'importance qu'on a donné récemment au rapport annuel du Commissaire des langues officielles.

Serait-il trop de proposer la lecture des pages de **L'accent** au grand gardien du bilinguisme au Canada?

M. D'Iberville Fortier risquerait d'être déconcerté devant cette couverture des activités culturelles à Winnipeg. Pas parce qu'elle n'arrive pas à toucher tous les domaines qui peuvent intéresser les lecteurs de La Liberté. Ni parce qu'elle démontre clairement l'existance d'une jeunesse franco-manitobaine.

M. le Commissaire serait peut-être confondu par l'orientation des pages culturelles du seul hebdo de langue française au Manitoba: couvrir des soirées de blues du Texas, des représentations du Warehouse, des concerts au Playhouse...

Ce qu'on ignore dans les pages *d'analyse* du Commissaire sur la francophonie au Manitoba, c'est la naissance d'une nouvelle identité culturelle dans la ville de Winnipeg.

Tout comme La Liberté a commencé à courir les shows à l'ouest de la Rouge, les Winnipégois ont pris un intérêt pour les arts en français.

Dans la dernière année, le Warehouse a accueilli **Marie-Lynne Hammond** et le **Théâtre Repère**; le Gas Station, **Michel Lemieux**; et le Manitoba Theatre Center, **La Sagouine**.

Sans oublier le programme franco aux festivals d'été: **Malicorne** au Folk Fest et **Marie-Claire Séguin** à Our time is now.

Peut-on négliger l'effort dans ces derniers mois de la compagnie de distribution cinématographique Cinéplex: **Entre nous**, de Diane Kurys; **Un amour de Swann**, de Volker Schlondorff; **Prénom Carmen**, de Jean-Luc Godard; **Dimanche à la campagne**, de Bertrand Tavernier?...



Parmi les films français présentés par Cinéplex à Winnipeg dans les deux dernières années, *Danton*, d'Andrej Wajda.

L'impact francophone dans la communauté artistique winnipégoise ne s'arrête pas là: le pavillon canadien-français est devenu un pilier de **Folklorama**; coproduction du Cercle Molière et du Prairie Theatre Exchange, **L'article 23**, s'est vendue comme des petits pains chauds; et le ministère de la culture provincial organisera, pour la première fois, un forum francophone pour mieux promouvoir ses services!

Même le Free Press, qui ose suggérer qu'une culture francophone au Manitoba peut survivre sans aide gouvernementale, n'a pas pu s'empêcher de constater l'évidence:

«The last 20 years in Manitoba have seen the growth and flowering of a rich Franco-urban cultural life in Winnipeg.»

Dans le domaine des arts avant tout, le français est devenu une langue officielle.

Cela grâce aux artistes francophones qui font preuve, non seulement de créativité, mais de persévérance.

Roland STRINGER

La prise de son



Phil Collins, c'est un phénomène depuis déjà quelques années. Et si on se fie aux premières réactions à son dernier microsillon, c'est un phénomène qui n'a pas perdu de souffle.

Des chansons de ce microsillon seront diffusées à l'émission PULSATION du lundi au vendredi à 12h10 à CKSB.

Le comble de la musique moderne. «Rares sont les personnes capables de faire une si bonne combinaison de l'électronique et du naturel. Le résultat: il y a tous les éléments pour plaire à la masse.»

«**No jacket required** est tout récent et il y a déjà deux hits. Je pense qu'on va encore en entendre beaucoup parler dans l'avenir.»

Tous les postes de radio. «Ce qui est incroyable, c'est qu'on peut entendre la même chanson de lui sur tous les postes: rock, pop, easy-listening... a part le country bien entendu. La chanson **Sussudio**, par exemple, qui fait appel à certains musiciens de Earth, Wind and Fire, est un peu rock et un peu funk. Ça plait!»

«Présentement, c'est difficile d'acheter cet album en ville. Je n'ai pas trouvé de boutique qui en avait qui restait. Il a fallu que je me rende à Woolco!»

Une ressemblance avec Genesis. «Ce n'est pas un secret que Phil Collins est un force motrice de Genesis, comme chanteur et batteur. Par rapport à son premier microsillon solo, **Face Value**, celui-ci me parait plus près des chansons de Genesis. Au niveau du rythme surtout. **Who said I would** pourait passer pour du Genesis!»

«**In the air tonight**, le hit de Face Value, qui a impressionné tant de monde, c'était spécial. On dirait que le premier album, c'était des projets que Phil Collins avait gardé derrière sa tête depuis longtemps. Enfin, des choses qu'il ne pouvait pas faire avec Genesis.»

«C'est peut-être ce qui déçoit en écoutant **No jacket required**. Avec **Face Value**, c'était intéressant de voir Phil Collins tant s'éloigner de Genesis.»

«Une autre possibilité, c'est tout simplement que Phil Collins n'est pas nouveau sur le marché. La radio s'est quasiment saturée de lui. On connait maintenant très bien san genre».

«Une chanson comme **One more night**, c'est quand même très bon. Mais ça, tout le monde le sait!»

À l'Affiche: *vos rendez-vous culturels*

Jeannette Arcand remonte sur les planches

Une saison entièrement canadienne du Cercle Molière terminera avec *C'était avant la guerre à l'anse à Gilles*, un texte québecois de Marie Laberge, qui lui a valu le prix du gouverneur général.

«On pourra voir avec un oeil nouveau la complexité de la situation canadienne» estime le metteur en scène **Roland Mahé**.

1936: Duplessis, Mackenzie King, la récession, le droit de vote aux femmes, les Anglais...«D'une façon, c'est une longue histoire d'amour et, d'une autre, ça ne l'est pas!»

«C'est l'histoire d'une femme, étouffée dans son village, qui prend sa destinée en main. Un jardinier, 'un bon gars' qui représente les traditions (Maria Chapdelaine!), est son ami.»

Après **Le temps des lilas**, **La Sagouine** et **L'article 23**, les abonnés du Cercle Molière voudront peut-être savoir que l'équipe de cette production a changé considérablement.

«Nous avons un nouveau décorateur, **Françoise Freynet**. Je pense que c'est la première fois que **Raymond Lemieux** signe un éclairage solo.»

«**Ginette Caza** jouera pour la première fois pour le Cercle dans la salle Pauline-Boutal. **Jeannette Arcand** (**À toi pour toujours, ta Marie-Lou**) et **Georges Couture** (**Les vilains**) reviennent après une longue absence. Et ceux qui regardent **Duo du clocher** ne manqueront pas **Laurette Rouillard.**»

***C'était avant la guerre à l'anse à Gilles*, de Marie Laberge, une production du Cercle Molière, présentée entre le 12 et 20 avril (une relâche le 15) dans la salle Pauline-Boutal, à 20h00.**



Tony Bird en concert à la Galerie d'art de Winnipeg.

* * * *

Kayak, c'est une espèce de canot. Cela tout le monde le sait. Mais pour comprendre le plein sens de *umiak*, il serait dans l'ordre de se retrouver dans le même bateau que **Le théâtre de la marmaille.**

Le théâtre pour enfants, il y a mille façons de le concevoir. Les dernières dix années au Canada viennent certainement le corroborer. Pourtant, peu arrivent à le mettre en pratique comme **Le théâtre de la marmaille.**

Les jeunes sentent le poisson, volent sous la pluie et apprennent surtout à rêver ensemble! **Umiak** est un spectacle commandité par **Actor's Showcase**, présenté aux écoles d'immersion la semaine dernière, mise beaucoup sur la participation de l'enfant.

Le jeune en apprend sur la vie des Inuits, d'accord. Pourtant, ce qui frappe encore plus fort, c'est qu'il est mis dans une situation qui l'oblige à prendre fait et cause pour cette nation si souvent oubliée. Même le gymnase, dans lequel le spectacle a été présenté, est plus froid que d'habitude!

Pour ce qui est du son et de l'éclairage, cette troupe de théâtre impressionne. À ce niveau, Umiak ne se limite certes pas aux jeunes. Le diaporama est sans pareil!

On peut tout de même questionner certaines parties du show qui tombent un peu trop dans le style «maîtresse devant sa classe».

* * * *

Du théâtre, il y en a dans les prochaines semaines! Les amateurs du classique pourront voir en anglais **Tartuffe** et ceux qui donnent priorité au local se rendront peut-être à **Bolshie Bash.**

Bolshie Bash, de **William Harrar**, une production de Agassiz, est une première mondiale. Le sujet? Qui l'aurait cru: la grève générale de Winnipeg vue par **Cecil MaDowner**, celui qui l'a probablement provoquée. Du 11 au 21 avril au 160, rue Princess.

Tartuffe. C'était inévitable. Même le comédien chevronné **Gérard Depardieu** n'a pas pu résister de jouer dans cette pièce récemment. C'est du **Molière**, faut-il en dire plus? Du 18 avril jusqu'au 11 mai, au Manitoba Theatre Centre.

* * * *

Winnpeg pourrait voir un homme de la trempe de **Mick Jagger**, durant le prochain show produit par le Folk Fest? **Tony Bird**?... C'est **Gail Sigurdson** du Soleil Winnipégois de notre vie qui l'a dit!

Parfois, il faut de l'imagination pour vendre un spectacle. Mais dans le cas de Tony Bird, un natif d'Afrique (plus précisément du Nyasaland), il ne faut pas chercher très loin. Sa musique faisait danser des milliers au Folk Fest il y a deux ans!

Reggae, rock, folk. L'espoir, la fête et l'injustice. Tony Bird n'est pas un Rolling Stone, mais sa musique vaut bien la sortie.

Tony Bird, en concert à la Galerie d'art de Winnipeg, le 13 avril, à 19h30 et 22h00.

A l'affiche

- **Boréal**, une exposition de Réal Bérard, Don Berg et John Buckner, se poursuivra jusqu'à la fin avril au Centre culturel franco-manitobain.

Jeudi 11

- **Possible Nudity**, trois soirées d'improvisation avec Doug Bagot, Brian Hartt, Steve McIntyre et Larry Swanson, sera à l'affiche du théâtre Gas Station, du 11 au 13 avril.

Samedi 13

- En spectacle à la Galerie d'art de Winnipeg: Tony Bird. À 19h30 et 22h00.

Dimanche 14

- Le film **Georgia O'Keefe** pourra être vu à la Galerie d'art de Winnipeg à 14h00.
- Shared Stage tiendra une soirée de variété au Royal Albert Arms à 19h00.

Jeudi 18

- Dans le cadre du programme Art for Lunch, une tournée de **Uumajut; Animal imagery in Inuit Art** sera donné sur l'heure du midi.

Réal Bérard

Tout le monde aime les crayons de cire


Réal Bérard expose présentement des toiles au Centre culturel franco-manitobain.

«Entre. T'as marché. T'habites loin d'ici?... Sur la rue Larivière. Pas loin de chez Beaudry? Assis-toi, on va te faire à déjeuner. Est-ce que t'aimes ton café fort?»

Samedi saint chez Eva et Réal Bérard. Il neige dehors. Avant même de m'asseoir, je constate que je ne voudrais pas être ailleurs. Que ce ne sera pas du travail!

Il suffit de commencer, de mettre la machine en marche: «Depuis quel âge Réal, est-ce que tu fais de la peinture?»

«J'ai toujours aimé ça. À part de dessiner, je m'ennuyais à l'école. Un enfer! Quand t'es jeune, tout le monde aime les crayons de cire. Il y en a qui arrêtent et d'autres qui continuent.

Ça y est, le vent est dans les voiles. «Mon père m'a laissé aller à l'école polytechnique à Winnipeg. J'ai appris des choses. À un point on se dit: 'C'est bien commode peinturer des maisons, mais c'est pas tout.»

Trois ans à l'École des beaux-arts de l'Université de Montréal ont suivi. Entre 54 et 57, Réal Bérard a «jeté un coup d'oeil» sur ce qui se faisait dans l'Est.

mais plutôt amérindienne. On sait que quand ça vient aux couleurs, il n'y a rien à leur épreuve. Les Canadiens français aussi sont pas mal enragés sur les couleurs. Si tu te promènes au Québec et tu vois les granges, tu vois qu'ils ont pas peur de la couleur. Et regarde le toit de la Maison franco-manitobaine!»

Plus moyen maintenant de l'arrêter. Maintenant qu'il entame la relation entre l'art et la culture. (Moi, je me rends compte que mon **travail** consistera surtout à repéter ce qui a été dit dans seulement une quinzaine de paragraphes!)

«Au Mexique, j'ai appris le lien entre la politique et l'art. Politique au superlatif. Là-bas, il fallait un message politique fort. Comme les écrivains, comme Zola.»

«Moi, j'ai toujours voulu faire du nationalisme avec la peinture. C'est un vice que j'ai. Je ne sais pas comment m'en débarasser. Je ne sais pas pourquoi?»

«Je me rappelle des tournées en campagne avec mon père. Il voyait une étable et il disait: 'Ca, c'est un Allemand; ça, c'est un Ukrainien.' Il y a pas juste la langue dans une culture. Il y a la popote, les coutumes, l'architecture...

> «Moi, j'ai toujours voulu faire du nationalisme avec la peinture. C'est un vice que j'ai. Je sais pas comment m'en débarasser. Je ne sais pas pourquoi?»

«En général, les profs t'apprennent pas grand chose. Mais la vie universitaire, c'est toujours intéressant.»

«Après trois ans dans les beaux-arts, on m'a finalement mis à la porte. À cause de ma job au Manitoba, j'arrivais toujours en retard à l'automne et je partais de bonne heure au printemps. La dernière année, ils m'ont dit: 'Badres-toi pas de revenir'. Il faut dire aussi que je faisais beaucoup de caricatures à ce temps-là. Ils n'aimaient pas tant ça.

«Je voulais aller ailleurs. J'ai décidé d'étudier au Mexique au lieu d'en Europe. Là, j'ai appris un tas de choses. Le prof, c'était une charge de dynamite. Très direct. Pas de philosophie. Très technique.

C'est aussi au Mexique qu'il a rencontré Eva Navarrete. «Une fois marié, il faut faire face à la musique!» Réal Bérard est donc revenu au Manitoba pour travailler.

Pour un gars de Saint-Pierre-Jolys, ce n'est donc pas surprenant de retrouver des couleurs «mexicaines» dans ses toiles. N'est-ce pas?

«C'est pas l'influence mexicaine.

Aujourd'hui, les fermes sont toutes devenues pareilles. Il me semble qu'on devrait être plus sensible à ça.»

De tendance nationaliste, d'accord. Mais pourquoi toujours revenir sur des thèmes amérindiens?

«C'est incroyable comme la mythologie amérindienne est immense. Et les Amérindiens n'ont jamais eu la chance de se raconter trop trop. C'est un monde qui a souvent été vu de travers. Depuis que je suis petit, je m'intéresse à cette culture.»

En tout cas, toute chose a sa place. Moi, je ne m'intéresse pas à faire de la peinture seulement pour l'élite. Ça serait pas drôle si tout ce qu'on pouvait acheter comme boisson, ça serait une bouteille de champagne à 35 $.»

«La masse aime voir Walt Disney. Ce genre abstrait avec un cheval qui parle, avec beaucoup de couleurs et de sentiments est accepté. Pourtant quand ça vient à ce que font des artistes c'est pas la même chose.»

«Je trouve la masse à Winnipeg pas tellement tolérante. C'est drôle. Car il y a une minorité très active. Je pense qu'il y a du vieil argent de caché encore dans cette ville.»

«Les médias ne font rien pour changer cette intolérance. Les journaux essaient de plaire à la populace. Tu leur dis ce qu'ils veulent entendre, mais t'avances pas!»

Réal Bérard possède plus de mille esquisses pour de futures toiles. Plusieurs sont du Mexique et pourraient servir à sa prochaine exposition. «C'est des petits dessins en aquarelle inspirés de légendes indiennes.»

Il y a aussi ses nombreuses sculptures de neige à travers le pays qui ont connu une brève existence! Pourtant, voir ces oeuvres fondre, souvent à peine une semaine après les dernières touches, ne semblent pas déplaire à celui à qui on réserve toujours une place spéciale durant le Festival du Voyageur: «Si elles ne fondaient pas, il y aurait plus de sculptures à Winnipeg que de maisons!»

Décidément, le journaliste doit se résigner à esquisser un portrait de Réal Bérard. Tout comme le critique devant une de ses toiles, il s'aperçoit immédiatement des nombreuses facettes de cet artistes. Il ne lui reste qu'à reprendre les citations du moment, refléter le climat d'une rencontre sous une certaine lumière.

Pardonnez au journaliste cet excès de subjectivité: Quand t'es jeune, tout le monde aime les crayons de cire.

Roland STRINGER

Au singulier

Une chronique qui mettra l'accent, à certaines occasions, sur la vie d'artistes.

La prise de vue

Blood simple: *ridiculiser le meurtre et l'amour*

Commençons avec la fin: un lézard humain qui meurt sous un évier dans la salle de bain. On ne peut voir qu'un demi-douzaine de tuyaux entremêlés. C'est génial!

Blood Simple se raconte difficilement. Selon plus loin: raconter l'histoire enlèverait ce qu'il y a de mieux dans ce film de Joel Coen. C'est un peu du Hitchcock...

Tentons plutôt de vous exposer la situation: aucun personnage dans ce film ne connait la vraie histoire! Cela ne fait pas de bon sens comme c'est simple: le plus le malentendu se gonfle, le moins on sait pour qui prendre!

On ridiculise le meurtre, le sang, la jalousie, l'amour. C'est assez pour donner la frousse! Même à la femme d'un Grec au Texas.

Chapeau avant tout à Joel et Ethan Coen: la production, le texte et la cinématographie ne manquent pas d'astuces. Et l'interprétation de John Getz(**Kent State**), Frances McDormand (**Scandal Sheet**), Dan Hedaya (**True Confessions**) et M. Emmet Walsh (**Brubaker**) oblige le spectateur à prendre une différente perspective.

Blood Simple est loin de devenir un classique. Mais l'approche démontre clairement le désir de vouloir aller plus loin que Hitchcock, De Palma, Benton...

Tout comme Truffaut s'est permis de jouer avec le suspense classique dans **Vivement dimanche**, Joel Coen nous permet de rire devant le meurtre le plus psychopathe.

Un film à voir (puisqu'il ne se raconte pas!)

Au cinéma Garrick, adultes et enfants accompagnés.

En aparté. Au cinéma Kings, **The man of flowers**, avec Norman Kaye et Werner Herzog, ne tombe certes pas dans la veine commerciale. Cette histoire d'un grand garçon qui écrit à sa mère défunte reprend certains thèmes si forts chez Bergman.



Blood Simple, de Joel Coen. Ne faire simplement pas de bons sens...

Pour rire jusqu'aux larmes, il faut suivre les péripéties du yuppie dans le dernier film de Albert Brooks, **Lost in America**. Depuis **Easy Rider**, l'Amérique a pris goût à la responsabilité et personne ne peut s'en défaire!

Parmi les rumeurs les plus juteuses Michael Jackson jouerait dans le prochain Spielberg, **Peter Pan**. Et Jane Fonda voudrait comme prochain rôle celui d'une avocate!

Bien que **La dame en couleurs**, de Claude Jutra, ait reçu de bonnes critiques, cela n'a pas empêché le cinéaste québécois de faire le commentaire suivant:

Ce que je n'ai pas aimé, c'est que seulement à cause de quelques films que j'ai fait en anglais, la plupart à l'extérieur de Montréal, les gens ici pensaient que je ne pouvais plus parler le français. Ils voulaient m'oublier.

Enfin, du 12 au 14 avril, le Winnipeg Film Group présentera, au cinéma Main, du Charlie Chaplin (**The Kid**), du Laurel and Hardy (**Two Tars**) et du Mack Sennett (**Barney Oldfields race for life**).

Roland STRINGER

Au temps de la Prairie

Le savon métis

Marcien Ferland s'entretient avec Auguste Vermette

Les vieilles gardaient la cendre. Elles onvaient un vieux baril de pommes que le marchand leur donnait... Les vieilles conservaient leur cendre de bois franc - du chêne, de l'orme, ou du frêne - là-dedans, pour faire du lycie, pour faire leur savon.

Tous les vieux morceaux de viande qui avaient de la graisse un peu après, elles gardaient tout ça. Puis, au printemps, elles faisaient fondre ça sur le feu.

Ensuite, elles faisaient du lycie. Elles mettaient ce baril-là, puis elles faisaient un petit trou dans le fond. Elles juchaient le baril pour mettre une chaudière en-dessous. Elles l'emplissaient de cendre, puis elles jetaient des cuillerées d'eau chaude dessus. Puis, l'eau passait à travers de la cendre puis elle sortait par le petit trou par en-dessous. Puis là, il y avait un siau pour recueillir cette eau-là. Elle avait la couleur de la bière, tiens, quand elle sortait. Ça, c'était leur lycie.

Puis, elles incorporaient cette eau-là à la graisse fondue dans des gros chaudrons. Ça faisait du savon.

Quand leur savon était assez cuit, elles mettaient le chaudron à côté du feu. Puis, ça devenait dur ça. Elles coupaient ça en tranches et faisaient des barres de savon. Ça, c'était pour laver le linge. Puis, le résidu liquide au fond, elles gardaient ça pour laver leurs planchers. Ça mettait le plancher jaune.

Je me suis lavé pas rien qu'une fois avec le savon que nos mères faisaient. Mais fallait faire attention pour pas s'en mettre dans les yeux parce qu'il y avait du lycie dedans. Il savonnait beaucoup.

Les vieux disaient du "lycie" mais c'est "lessive" qu'on écrivait.

SPÉCIAL 60e CERCLE MOLIÈRE

L'AVARE (1975) Pierre Boyard, Jean-Louise Hébert, Jean-Guy Roy



LE JOURNAL DE ANNE FRANK (1979) Gilbert Rosset, François Coquereau, Louise Deniset, Francis Fontaine, Gilles Bédard, Pierre Cormier-Lloyd

LA LIBERTÉ

a tenu à s'associer au Cercle Molière, cette grande tradition culturelle du Manitoba.

- Le contenu de cette section spéciale a été assuré par LIONEL DORGE.

- Les groupes culturels manitobains rendront hommage à cette troupe de Saint-Boniface le 26 avril au Centre culturel franco-manitobain.

Pour plus d'information, téléphonez au 233-8053.

Personne ne conteste l'âge du Cercle . Mais...

Une habitude consacrée par l'usage depuis longtemps veut que le théâtre d'expression française au Manitoba remonte à 1870.

Un journal, «Le Métis», dans un de ses premiers numéros, publiait alors un reportage sur le succès d'une pièce donnée à Saint-Boniface. Un historien amateur a découvert ce fait au début des années 40. Il l'annonça lors d'une conférence qu'il publia par la suite. Depuis, à la moindre occasion et à la plus solennelle (par exemple, dans des thèses supposément les plus fouillées), on répète le fait à qui mieux mieux.

Récemment, le professeur Ingrid Joubert l'affirmait dans un article pourtant fort judicieux, «Le Théâtre franco-manitobain» paru dans le Ve volume (1982) de la «Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français». (voir p. 108).

Eh, bien! faut essayer d'en profiter puisqu'un autre journal, en l'occurrence, «La Liberté», successeur du ci-haut en tant que journal de langue française au Manitoba, donne une nouvelle occasion de parler théâtre pour marquer le 60e anniversaire du Cercle Molière.

Or, une lettre, écrite en 1866, raconte à son correspondant l'agrément qu'on a eu à assister à une pièce donnée pendant la distribution des prix au Collège de Saint-Boniface.

Il y a mieux encore. En 1860, un autre journal, «The Nor'Wester», qui en était à ses premiers numéros, envoie un journaliste à Saint-Boniface où il assiste à un mélodrame, en trois actes, «La Malédiction». Le jeu des jeunes, tous élèves du Collège, a épaté le journaliste.

Et voilà que remonte à 1860 les origines du théâtre d'expression française dans l'actuel Manitoba. Comme il serait intéressant de savoir si, deux ans plus tôt, on jouait aussi un drame au Collège où Louis Riel était alors élève. Aurait-il été de la distribution? Qui sait! Pour l'apprendre, il faudrait que se fasse une recherche approfondie sur son enfance, ce qui reste à faire.

En 1852, une religieuse écrivait dans les chroniques de sa communauté: «On avait commencé ces examens (publics) dès l'année 1849 les parents des enfants et tous les habitants ont toujours paru y assister avec empressement non pas tant pour être témoins des progrès des élèves dans la science ce que la plupart d'entre eux ne peuvent guère apprécier que pour voir jouer les Drames qu'on fait apprendre aux enfants tous les ans pour cette circonstance.» En 1849, donc! Voilà ce qu'un livre sur le théâtre et un autre supposément sur l'enfance à cette époque ne nous ont pas appris!

Ainsi, un peu de recherche a reculé de 21 ans les origines du théâtre en français dans le Manitoba d'aujourd'hui et, c'est à espérer, mettra à l'écart une tradition vieille de quelque 40 ans. Ce n'était pas oisif même si cela ne vaudra pas un doctorat.

Au moins cela aura-t-il valu une entrée en matière. Encore faut-il que le rédacteur en chef n'y aille de son crayon bleu et ne fasse sauter d'un trait ce préambule un peu long peut-être mais qui, selon le discernement du lecteur, lui permettra de décider s'il doit continuer ou tourner la page.

Personne ne conteste les origines du Cercle Molière, en 1925. La documentation les confirme, les témoins sont d'accord et la tradition persiste à le dire. Il y a 60 ans donc cette troupe de théâtre, incontestablement sans pareille au Canada, faisait ses débuts.

AMORPHE D'OTTENBURG

Claude Dorge, Jaque Rochon

Là où il y a contestation c'est si le Cercle Molière est la plus ancienne troupe actuelle au Canada, tant d'expression française que d'expression anglaise. Dernièrement, l'Ottawa Little Theatre protestait et réclamait la palme pour lui. Il faudrait effectuer les recherches nécessaires avant de ne pouvoir confirmer ou infirmer.

Fondé en 1925, le Cercle Molière se donnait comme objectif de faire du théâtre en français, mais précisons, du bon théâtre. Jusqu'alors, même en remontant jusqu'en 1849, on avait surtout fait de bonne pièces de théâtre, c'est-à-dire, avec une morale édifiante, avec des leçons enrichissantes, avec des messages dont les prémisses rassuraient les thomistes.

Il est vrai que Marcel Proust n'avait pas encore dit: «Une oeuvre où il y a des théories est comme un objet sur lequel on laisse la marque du prix.» Surtout il n'y avait dans ces pièces ni sexe (ahmondouxseigneur Touche Pas CACA!) ni violence. D'ailleurs elles étaient souvent jouées par des garçons ou des filles seulement.

On faisait rarement du théâtre mixte alors. Pour plus de détails sur les premières années du Cercle Molière on peut s'en référer à un livre publié lors du cinquantenaire, livre à la portée de tous, avec beaucoup de photos. Pour le moment qu'il suffise de revoir quelques faits des dix dernières saisons.

Il faut dire au départ que le Cercle Molière a continué à faire du théâtre soigné, du bon théâtre. Il serait quasi impossible, au plus méticuleux, de reprocher quoi que ce soit de vraiment sérieux au niveau de la production à la trentaine de spectacles présentés durant la décennie écoulée.

On pourrait discuter du choix des pièces mais semble-t-il pas de la qualité de leur présentation. Il y en a certes qui n'ont pas fait courir les foules. Ainsi «Célimare, le bien aimé», avec ses 1 795 entrées, le seul spectacle en dix ans — une comédie à part ça — qui n'aura pas attiré plus de 2 000 spectateurs!













Depuis 1980, CBWFT et le Cercle Molière ont coproduit ces cinq pièces diffusées à la télévision de Radio-Canada.

JOHN'S LUNCH (g. à d.) Gilles Bédard, Maurice Auger, Jaque Rochon, Jean-Guy Roy







On peut parler d'une véritable troupe

Sans doute pour la première fois dans l'histoire du Cercle Molière on peut parler, durant la décennie écoulée, d'une véritable troupe.



BONNE FÊTE, MAMAN (1981) Lucille Beaudin-Wiltshire, Roselyne Prince

Il est vrai que sous la direction artistique de Mme Boutal il y eut bien un groupe de comédiens/comédiennes qui faisait «maison» — par exemple, Monique Guyot, Elisa Houde, Raymonde Marchand, Léo Rémillard, Robert Trudel — mais c'est vraiment au niveau de la production que l'on peut alors parler de troupe: Armand Guenette, Gilles Guyot, Léonie Guyot, Nadine Kelly, Irène Lane, Alphonse Larivière, Christiane LeGoff, Roland Tremblay et Suzanne Tremblay.

Ces derniers ont participé en moyenne à une vingtaine de spectacles chacun durant les années 1941 à 1968 tandis que les interprètes ci-haut mentionnés n'ont joué, en moyenne, que dans une quinzaine de pièces durant la même époque.

Sous la direction artistique de M. Roland Mahé durant les dix dernières années, le contraire est à noter. Tout en maintenant la haute qualité des productions, c'est plutôt à un groupe de comédiens/comédiennes qu'il fait appel pour développer un style propre à la troupe.

Tous doivent leur formation surtout au Cercle où ils ont fait leurs débuts depuis 1961 alors que M. Mahé lui-même y faisait une entrée: Paul Léveillé (1962); Jean-Louis Hébert (1963); Jean-Guy Roy, Irène Mahé, Claude Dorge, Francis Fontaine et Jeannette Arcand (tous en 1964); Gilbert Rosset (1965); Roger Auger (1967); Jacqueline Hogarth (1969). Formés au Cercle, certains se perfectionneront ailleurs: Roland Mahé ainsi que Jean-Louis Hébert à Strasbourg et, avec Jean-Guy Roy, à l'École nationale du théâtre à Montréal où Irène Mahé est présentement en stage d'études.

Quant à Claude Dorge, sans être d'aucune école, il a travaillé avec des maitres, par exemple, en donnant la réplique (dans un Molière au M.T.C.), à Powys Thomas, l'un des grands comédiens du Canada anglais et cofondateur de l'École nationale du théâtre; et en défendant le rôle de LeBret dans «Cyrano de Bergerac» également au M.T.C. sous la direction de Jean Gascon, l'un des grands comédiens du Canada français, fondateur du Théâtre du Nouveau Monde et ancien directeur artistique du festival shakespearien de Stratford.

Cela dit, cette troupe, en se formant surtout au Cercle, a développé chemin faisant un esprit d'ensemble, une image qui, tout en se situant dans la tradition établie, va plus loin. Quiconque assiste aux pièces régulièrement peut en juger. Citons comme exemple des pièces qui ne peuvent être données avec succès que par une troupe certaine de ses moyens: «Le Roitelet»; «John's Lunch»; «Amorphe d'Ottenburg»; «Maria Chapdelaine»; «L'Avocat du diable» et «L'Article 23». Toutes ces pièces demandent un grand nombre de participants ou (c'est le cas de la dernière nommée), aux participants de jouer moult rôles. Pour les réussir il faut d'abord un groupe solide auquel se joindront ceux de moins d'expérience.

Pour comprendre aussi l'idée de troupe, que l'on songe aux progrès de certaines interprètes, entre autres Irène Mahé et Claude Dorge. Pendant un temps, ils semblaient, dans des rôles pourtant différents, se rabattre sur des tics pour exprimer une émotion, ce qui pouvait être 'sécurisant' pour eux máis quelque peu agaçant pour ceux qui les voyaient toujours. À force de travailler avec le même groupe chacun à maîtrisé ses faiblesses.

Le progrès de la troupe se voit à un niveau plus important. Sachant pouvoir compter sur les talents et l'expérience de son groupe, M. Mahé peut faire appel à l'un ou à l'autre pour interpréter un rôle dont tout le succès de la pièce dépendra, un de ces tours de force qui font la vie des vedettes. Les exemples sont plusieurs: Jean-Louis Hébert dans «L'Avare» et «Le Roitelet»; Francis Fontaine dans «Séraphin Poudrier»; Paul Léveillé dans «Tit-Coq»; Claude Dorge dans «Une drôle de vie!»; Irène Mahé dans «L'Extase de Rita Joe».

Et pourtant, et cela de nouveau montre le niveau d'une troupe, chacun d'eux dans un spectacle ultérieur tiendra un plus petit rôle avec autant de succès: Jean-Louis Hébert dans «Amorphe d'Ottenburg»; Claude Dorge en peintre précieux dans «L'Avocat du diable» et comme le précepteur dans «Amorphe»; Paul Léveillé, le médecin juif, dans «L'Avocat du diable» et le pensionnaire mystérieux dans «Le Temps des lilas»; Irène Mahé d'un cynisme étouffant dans «Coup de sang».

Le niveau d'une troupe se juge aussi selon qu'elle peut recevoir du sang nouveau sans affaiblir l'ensemble. Quel spectacle du Cercle Molière depuis dix ans ne présente pas à l'auditoire au moins un

depuis 10 ans

nouveau talent? Il n'y en a pas. Même que certains nouveaux interprètes ont défendu un grand rôle en très peut de temps après leur début. Un exemple suffira, mais quel exemple: Lucille Beaudin-Wiltshire dans le rôle de la mère dans «Bonne fête, Maman», superbe; puis, après, dans un rôle moins important mais comment réussi, dans «Le Temps des lilas». En voici une qui s'est intégrée à la troupe en peu de temps et y a su assumer sa part de responsabilités. Il y aurait aussi Laurette Rouillard qui faisait des débuts très remarqués dans «John's Lunch».Son talent ne s'est pas démenti par la suite, par exemple, dans «Ah, les hommes!»

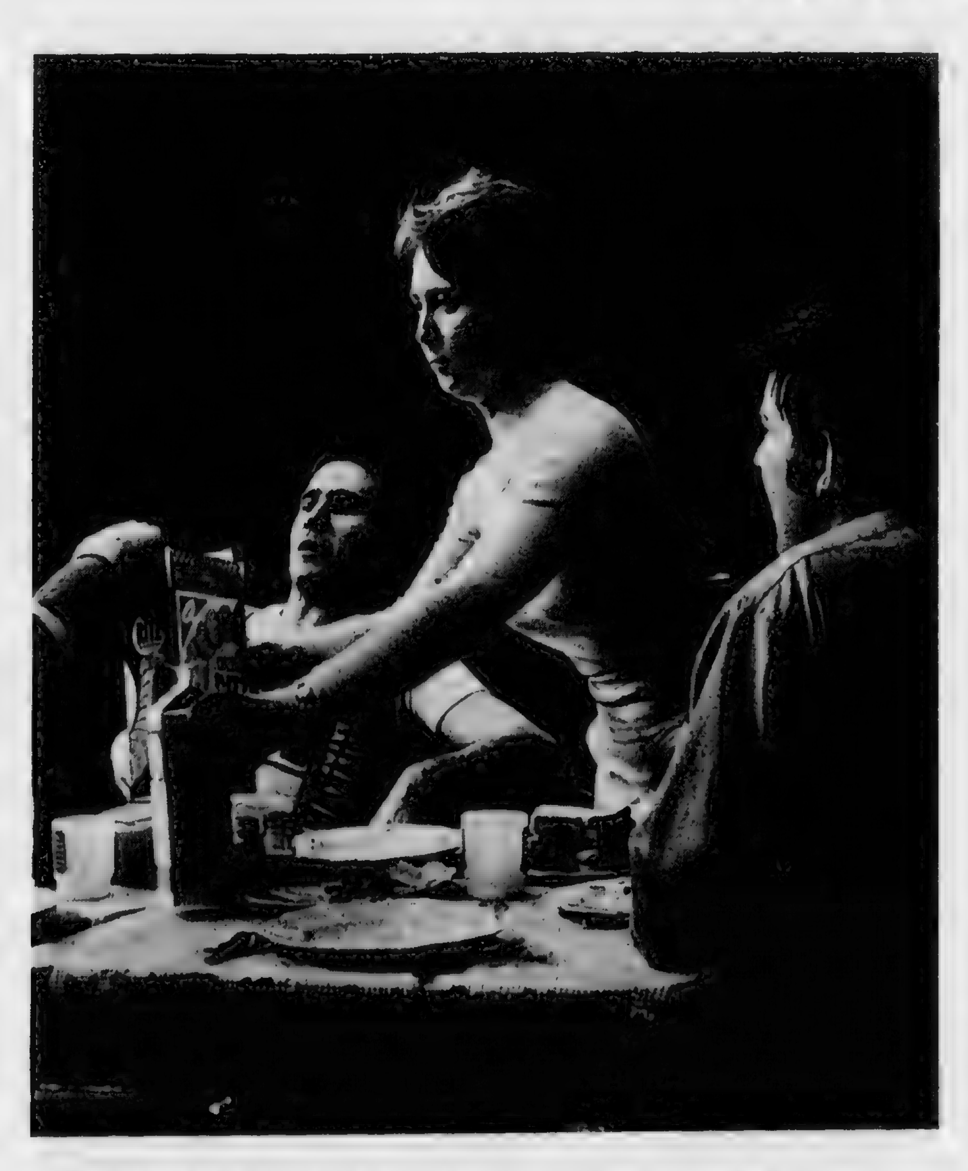
La réputation d'une troupe est aussi confirmée par l'empressement avec lequel des auteurs lui confieront un texte à créer. Le Cercle Molière n'a rien à envier à personne dans ce domaine. Durant les dix dernières années, il a créé neuf pièces (dont sept écrites par des membres de la troupe — 5 par Claude Dorge et 2 par Roger Auger) en plus de sept pièces pour enfants (dont quatre par Claude Dorge).

Qui plus est, deux des créations furent des coproductions: «Cré Sganarelle» avec le Centre national des Arts à Ottawa et «L'Article 23» avec le Prairie Theatre Exchange de Winnipeg.



LE TEMPS DES LILAS (1984) Mario Chioini, François Freynet

Mais comment donc assurer


JE M'EN VAIS À RÉGINA (1975) Gabriel Dubé, Jaque Rochon, Irène Mahé, Gilles Cop

Faut-il s'en surprendre, toutes les pièces n'ont pas connu le même succès auprès du public. Pourquoi? Malin celui qui saurait répondre.

Il est possible tout de même de constater. Ainsi «Coup de sang» de Jean Daigle, un grand succès partout où la pièce a été jouée au Québec quoiqu'à Saint-Boniface sa réception fut tout autre. Il est vrai qu'il y est question de sexe parfois. Puis on ébrèche un peu la belle image des belles Canadiennes de nos beaux foyers. De plus, on dira après la pièce qu'on en a marre de ces vieux thèmes de la littérature du terroir: la religion et les moeurs rurales.

D'un coup, on disposait d'un texte d'une rare poésie qu'il aurait fallu écouter avec sa sensibilité et non sa sensiblerie. Pourtant la distribution faisait honneur à l'oeuvre avec Irène Mahé et Gilles Cop (au Cercle depuis 1969) qui donnaient la réplique à trois nouvelles interprètes: Rolande Garnier, Carole Freynet et Germaine Gosselin-Marion.

«Coup de sang», succès mitigé, médiocre, d'une pièce récente. Que se passait-il dix ans plus tôt? D'abord, «L'Avare» dans un décor d'Etienne Gaboury. Depuis le temps où l'on en demandait du Molière! Pourtant la pièce ne retient pas l'affiche au-delà du nombre prévu de représentations. Il en va de même du «Roitelet», une création, où Louis Riel était mis en scène pour la première fois en tant qu'homme plutôt que symbole. C'est un professeur de littérature de l'Université de la Saskatchewan qui le dit dans un article tour d'horizon de toutes les pièces écrites à propos de Riel et intitulé «Riel on Stage» (voir la revue «Canadian Drama/L'Art dramatique canadien», 1982).

Voici le jugement de l'auteure: «... a new focus on the personal makes the Riel of «Le Roitelet» the most tragic of all the Riels in Canadian drama.» Mais à Saint-Boniface, le guichet n'affiche complet pour aucune des représentations, quoique l'on remarque que des spectateurs reviennent une deuxième et même une troisième fois. Pourquoi le grand public a-t-il boudé ce drame dont la mise en scène de Roland Mahé était irréprochable?

Certains ont parlé à l'époque d'une cabale. Il y avait bien, alors, un groupe qui se prenait très au sérieux quand il était question de Riel. C'était leur chasse gardée. Qu'un non-initié ose entrer sur leur territoire sans un laissez-passer et en sorte avec du gibier sans droit de sortie était intolérable. Par ailleurs, le Riel du «Roitelet» n'était pas un dieu (le titre le disait bien) et l'on n'aime pas toujours voir les pieds d'airain de ses statues. D'autres pièces, montées par le Cercle Molière ces dernières années, le prouvent bien.

Par exemple, «Bonne fête, Maman», où il y avait du sexe mais surtout le côté sexuel de Maman! En voilà un sujet tabou! Qu'il est long le chemin de la mère canadienne-française pour en sortir de sa cuisine. Pourtant, il fallait bien qu'elle se couche de temps à autre. Si l'on y pensait, c'était pour constater que même la conception était pour elle une souffrance. En effet, son corps n'était qu'une source de douleurs dont les seuls plaisirs étaient de laver la vaisselle et de rapiécer les guenilles des hommes.

On sé ben, l'adultère, cé pas beau, même que cé péché, quand ben même que cé souvent à trois qu'il é commis l'adultère. Et «Bonne fête, Maman» laissait voir clairement que le mari n'était pas le moindre des

le succès d'une pièce?

responsables. C'est peut-être là que le bât blessait, ce pourrait expliquer les réactions adverses exprimées par des hommes, eux-mêmes pères de famille. Craignaient-ils que le Cercle Molière donnerait des idées à la reine de leur foyer?

Comment, d'un autre côté, expliquer la réception donnée à «Florence» ou à «Et ta soeur»? Trève d'explications, mais un autre exemple quand même: «Amorphe d'Ottenburg». Non pas que cette pièce ait eu des réactions adverses. Il n'y en a pas eu tellement de réactions. Pourtant la morale, (plus encore, l'amoral) du drame aurait dû soulever un tollé comme on en a jamais vu à Saint-Boniface. Pourquoi? Voici: Ottenburg, royaume imaginaire d'une époque révolue, plie sous le poids d'une dette publique que rien ne vient alléger.

Amorphe, le fils du vieux roi, décide de prendre les grands moyens. Les programmes d'aide social épuisent le trésor public. Comme le public refuse mordicus que le gouvernement y touche, Amorphe décide de s'en prendre plutôt à la cause des programmes. Avec son précepteur il met fin aux jours des vieux (y compris un père), des infirmes, des idiots et autres assistés sociaux. Bingo! Une fois tout ce bois mort brûlé, la prospérité revient au pays comme par enchantement. Si les Conservateurs savaient ça! Quand à l'auditoire de l'extraordinaire mise en scène de Roland Mahé: bouche bée! Complètement intrigué par cette fable, non sans un côté loufoque, pourtant.

Et nous n'étions qu'en 1979, avant l'obsession avec la dette publique au point où le gouvernement s'en prendrait aux artistes (lisez 'fainéants') et songerait à diminuer les programmes d'assistance sociale. Si les Conservateurs connaissaient la solution d'Amorphe... Faut pas y penser!

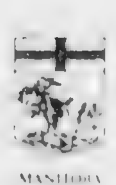


LES MANIGANCES D'UNE BRUE (1978) Jaque Rochon, Carmelle LeGal-Brodeur



CÉLIMARE LE BIEN AIMÉ (1980) Monique Freynet, Pierre Laporte-d'Auteuil

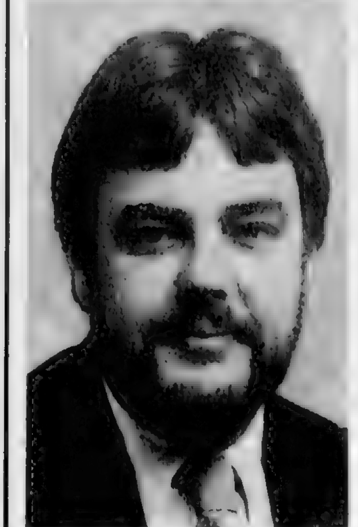
En ma qualité de ministre de la Culture, du Patrimoine et des Loisirs, je désire féliciter le Cercle Molière pour ses 60 années de vie artistique enrichissante.



Depuis sa création à Saint-Boniface, en 1925, et la période des représentations annuelles uniques des années trente, le Cercle Molière a vu sa popularité croître à tel point qu'il peut présenter maintenant des saisons théâtrales complètes, avec abonnements, auxquelles afflue un public manitobain qui se chiffre à plus de 17 000 spectateurs.

Nous sommes fiers de reconnaître que notre province abrite la troupe de théâtre la plus ancienne au Canada, un groupe artistique qui, pendant soixante ans, a fait rayonner la culture canadienne française avec autant d'amour que de ferveur.

En tant que porte-parole de mon ministère, j'aimerais rendre témoignage à ce bastion de la culture qui s'est toujours fait un insigne honneur de mettre à l'affiche les créations théâtrales d'écrivains du Manitoba et du Canada, édifiant ainsi une renommée dont l'éclat nous honore tous, partout au pays.



Eugene Kostyra

Le ministre de la Culture, du Patrimoine et des Loisirs,

Grâce à l'auditoire le CM évite la sclérose!

À propos de l'auditoire... celui du Cercle Molière ne cesse d'étonner les témoins de la scène théâtrale.

Pourtant c'est un auditoire facile à circonscrire: tous ceux qui comprennent le français, qu'ils soient de culture française ou pas, qu'ils se confessent toutes les semaines ou ne se soient jamais confessées, On a beau dire, la langue gardienne de la foi, on peut parler la langue sans avoir la foi.

En autres mots (voici une banalité... pourquoi la répéter?), les francophones sont un monde et en tant que monde il y en a de tous les goûts, de tous les préjugés, de tous les partis-pris, de toutes les couleurs, de toutes les nuances politiques, et quoi encore! Un monde qui a quand même des particularités. Il aime s'engueuler, se chicaner, parler pour rien dire et tout dire, rabaisser, louanger, applaudir, bouder — c'est bien francophone, non? ou comme dirait Jacques Faizant: «Parce qu'on est gallo-latino-celto-sado-masochistes.»

Donc, peut venir aux spectacles du Cercle Molière, selon le directeur artistique, M. Roland Mahé: «La dame qui n'est pas allée à une pièce de théâtre depuis qu'elle a vu, au Couvent, en 193?, «Le Martyr de sainte Agathe» (et qui sera choquée par le moindre manque à la pudeur), et, d'autre part, le spectateur que rien ne choque sauf, peut-être, l'attention que l'on portera à ménager les susceptibilités de cette dame.»

Comment le Cercle Molière arrive-t-il à réconcilier des éléments aussi divers?

«C'est pas facile, pas toujours possible», de répondre M. Mahé, «On aime bien faire du bon théâtre aussi.» Et il continue: «Mais qui sait si ce n'est pas là en partie la raison du succès de la troupe, ce qui fait qu'elle a survécu pendant 60 ans tout en réussissant bon gré mal gré à atteindre ses objectifs. Sans doute, tenir compte d'un auditoire aussi imprévisible stimule la créativité, tant au niveau du choix des pièces qu'au niveau de leur mise en scène. Comme dirait l'autre: «Les risques sont grands, mais ineffables les réussites.»

On a tenté, en 1976, d'étudier cet auditoire du Cercle Molière à partir des abonnés et de façon plus ou moins scientifique. Mais les conclusions sont on ne peut plus contradictoires. Ainsi, une conclusion affirme que l'auditoire préfère des pièces légères, pas trop intellectuelles, sans trop de verbiage et bien montées. Pourtant à la demande de nommer les trois pièces préférées parmi celles données entre 1968 et 1976, on répond, en ordre (révisé) de préférence: «Tit-Coq», «L'Avare» et «Le Roitelet»!

Autre conclusion de l'étude: l'auditoire du Cercle Molière serait composé pour une bonne partie de professionnels: avocats, médecins, enseignants, fonctionnaires. Est-ce donc à dire que notre élite est d'un intellect peu résistant ou que pour elle le théâtre n'est que simple divertissement. Alors vaudrait peut-être mieux que la direction artistique du Cercle Molière en prenne note et ne monte que des vaudevilles, des variétés, ce qui ne serait pas sans faire plaisir aussi aux jeunes.

Autre paradoxe: certaines pièces du Cercle Molière ont été assez vertement critiquées. Pourtant l'auditoire semble se maintenir en moyenne au niveau du 70% à 80% de la capacité. Peut-on alors parler de plusieurs auditoires? Chacun d'eux parmi les trois ou quatre spectacles de l'année en trouverait au moins un à leur goût. Ainsi, les abonnés exceptés, on irait à un genre de pièces plutôt qu'au théâtre.



SERAPHIN POUDRIER (1981)
Francis Fontaine, Jocelyne Fournier

Les contradictions foisonnent. Et il a peine été question des jeunes. Les jeunes paraît-il ne fréquenteraient pas beaucoup les pièces du Cercle Molière. Avec tout le respect qu'on leur doit, faut pas s'en surprendre, surtout s'en fâcher et leur en tenir rigueur. Faut bien que jeunesse se passe, non? Les jeunes ont d'autres priorités.

Par exemple, Clint Eastwood dans «Sudden Impact», une douze, un social, la bagnole et... pas trop de foin. Alors, toutes les excuses sont bonnes pour ne pas aller au théâtre, même les moins originales, pourquoi se forcer: cé pas pertinent leurs affaires, cé une bande de bloqués, cé toujours la même clique. Au fond, sauf si c'est des copains ou si ça fait partie d'une petite rébellion à la mode, ça ne les intéresse pas. Voilà tout. Mais, il faut les intéresser! Oui? plutôt les contraindre, à moins qu'ils ne commencent par s'intéresser eux mêmes. De toutes façons, bonne chance! C'est le même phénomène avec les livres.

Une récente étude parmi des jeunes universitaires a révélé que 50% d'entre eux ne lisent que les livres imposés au programme scolaire. Ceux qui ont donné des titres de livres lus, 95% des oeuvres mentionnés avaient fait l'objet d'un film récent! Donc, pour ce public, le Cercle Molière devrait peut-être monter des adaptations scéniques de récents succès du cinéma en commençant, pourquoi pas, avec «À la poursuite du diamant vert» ou «Indiana Jones et le temple maudit». Heureusement, à tout ce qui précède, il y a des exceptions. Quant aux autres, le temps s'en chargera.

Pour le moment vaut mieux laisser le dernier mot au directeur artistique, M. Mahé: «Si notre auditoire aime voir un ancien succès des Champs-Elysées, du West End ou de Broadway (peu importe le genre), il veut aussi voir des pièces canadiennes et se flatte qu'on l'invite à des créations.

Alors, il arrive, prêt à critiquer (d'une façon fort avertie, selon lui), quitte à tuer la création dans l'oeuf, sans remord, car son verdict est sans appel. Malgré tout, faudrait pas que ça change! Grâce à cet auditoire, le Cercle Molière évite la sclérose de ses 60 ans.»



SONNEZ LES MATINES (1978) Marie-Jeanne Delaquis, Gilbert Rosset





AH, LES HOMMES! (1984) Irène Mahé, Claude Dorge, Laurette Rouillard

ÉPHÉMÉRIDES

1975 Le Cercle Molière reprend «L'Avare» de Molière dans une mise en scène de Roland Mahé. Le Cercle avait donné cette pièce en 1950 dans une mise en scène de Pauline Boutal.

1976 Le Cercle Molière reprend «Piège pour un homme seul» dans une mise en scène de Roland Mahé. Robert Séguier l'avait montée en 1963. Autres pièces reprises par le Cercle Molière: «Un Jeune Homme qui se tue» en 1930 (Mme Boutal) et en 1948 (Christiane LeGoff); «Blanchette» en 1933 et 1934 (Arthur Boutal) et en 1949 (Christiane LeGoff); «Le Médecin malgré lui» en 1955, 59, 61 et 62 (Mme Boutal).

1976 Sous la direction de Claude Dorge, le Cercle Molière inaugure un bulletin, «En Coulisse», destiné aux abonnés.

1978 Pour la première fois le Festival théâtre-jeunesse est interprovincial.

1979 Inauguration de CM2, un banc d'essai pour éléments divers. L'année suivante, déjà, il sera accusé de n'être que du remplissage, ou un moyen de donner dans «le formateur» que favorise le Conseil des Arts du Canada. De toute façon, CM2 s'insère dans une tradition presque aussi vieille que le Cercle Molière lui-même. Pendant de nombreuses années le banc d'essai pour nouveaux metteurs en scènes et interprètes prenait la forme d'une soirée mensuelle pour les membres du Cercle Molière. Parfois il ne s'agissait que d'une lecture préparée d'un texte. Mais plus souvent de deux ou trois pièces en un acte simplement montées.

1982 Le Cercle Molière présente une pièce en un acte aux congressistes de la «Western Society for French History». Autre vieille tradition du Cercle que cette participation à un congrès.

1982 Le Cercle Molière est la première troupe manitobaine invitée à présenter une pièce entièrement du Manitoba. Il s'agit de «Nico et Niski et l'Étoile de Noël» de Claude Dorge, mise en scène de Roland Mahé, décors, costumes et masques d'après Réal Bérard. Le Cercle Molière gardait sa primauté vu qu'il avait été la première troupe non-professionnelle à se présenter au Centre national des arts en 1970 avec «Du Vent dans les branches de Sansafras» de René de Obaldia dans une mise en scène de Roland Mahé.

1982 Une série d'abonnements est offerte aux citoyens de Sainte-Rose-du-Lac, de Saint-Jean-Baptiste et Saint-Claude et des alentours. Une représentation sera donnée par ces villages de chaque grand spectacle offert en abonnement par le Cercle Molière à Saint-Boniface.

1984 Les tournées en abonnement à la campagne sont abandonnées.

1984 Première campagne annuelle de prélèvement de fonds auprès du public pour aider le Cercle Molière à boucler son budget.

1984 Le bulletin, «En Coulisse», devient un encart dans «La Liberté» et parait quelques semaines avant chacun des grands spectacles.

1984 Irène Mahé première stagiaire de l'Ouest canadien à l'École nationale de théâtre à Montréal.

1985 Création de «L'Article 23/Section 23» en coproduction avec la Prairie Theatre Exchange. En 1961, le Cercle Molière a participé à une semaine de spectacles au M.T.C. conjointement avec la University Players Society; en alternance: «Le Médecin malgré lui» de Molière et «Measure for Measure» de Shakespeare.



FLORENCE (1981) Marie-Jeanne Delaquis, Pierre LaRoche, Louise Deniset, Jude Roy



Témoignage

Serviteur bon et fidèle

Des gens ont dit de lui lorsqu'il est décédé le 18 décembre «Voilà un autre pilier qui disparaît.» C'est bien comment nous ses enfants l'avons toujours vu. «Pilier» de bien des façons, grâce à une fidélité qui ne s'est jamais démentie et qui caractérise toute sa vie.

Fidèle à sa famille d'abord à laquelle il s'est consacré avec un dévouement inlassable. Ses treize enfants peuvent aujourd'hui lui rendre ce témoignage. En 1975, son épouse, Georgine Laramée le quittait pour retourner vers le Père. Malgré cette dure épreuve, il n'a cessé de se donner aux siens de les accueillir dans la maison paternelle, et de prier instamment le Ciel de veiller sur eux.

Fidèle envers sa paroisse La Broquerie qu'il aimait tant. Jamais il n'a reculé devant les nombreuses réunions; c'était le prix à payer pour «prendre l'intérêt de sa paroisse.» On le retrouve tour à tour sur différents comités, les syndics de la paroisse, les associations coopératives, société St-Jean-Baptiste, comité régional pour l'établissement d'un hôpital éventuellement situé à Sainte-Anne, sans oublier trente-cinq années consécutives comme conseiller de la municipalité de La Broquerie, et combien d'autres encore.

Fidèle à son peuple et aux institutions qui en assuraient la vitalité que ce soit l'association d'éducation des Canadiens français, plus tard la SFM, directeur aussi de CKSB, la radio française, enfin tous projets visant l'épanouissement de la communauté francophone ont toujours reçu une généreuse contribution, et cela sans compromissions.

Homme de foi, homme de fidélité, c'est à lui que la Parole de l'Évangile fait signe lorsqu'elle déclare: «Serviteur bon et fidèle — entre dans la joie de ton maître.»



**Louis Laurencelle
18 décembre 1985**

Quelques mois de silence ne sont pas de trop pour s'apprivoiser à l'absence d'un être cher. Temps privilégié aussi pour réaliser combien sont précieux l'amitié et la sympathie manifestées en de telles occasions. Vous en remercier aujourd'hui, c'est ce que les enfants de Louis Laurencelle, ainsi qu'oncle Eugène, veulent faire. Pour les nombreux gestes d'entraide, les cartes de sympathie, les offrandes de messe, votre participation à la funéraille, pour celles qui ont servi le goûter qui a suivi la funéraille, un merci bien sincère. Au père Gérard Clavet nous disons toute notre reconnaissance, de même qu'à la chorale et l'organiste de la paroisse pour une célébration remplie d'espérance. Nous voulons souligner la présence de nombreux prêtres diocésains et religieux, et plus particulièrement celle de Mgr Adam Exner, archévêque de Winnipeg, venu se joindre à nous pour la messe de résurrection.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba Téléphone: 233-5029

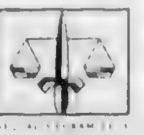
LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST. MARY
WINNIPEG, MANITOBA
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060

Guay Smith et Associés
avocats et notaires
Renald Guay Rémi C. Smith
Richard J. F. Chartier
807 Centennial House
310, Broadway et Donald
Winnipeg R3C 0S6 957-0540

Pierre Deniset et Associés
AVOCATS ET NOTAIRES
Pierre J. Deniset, B.A., LL.B
Barry C. Effler, LL.B
Nata L. Spigelman, B.A., LL.B
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R
R.L. BETOURNAY
D. LABOSSIERE
R.R. LAFRENIERE
R. H. McCULLOCH
200-170, rue Marion
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359



Hogue, Kushnier et Sharp
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B.
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B.
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

Neil Enns & Associates
Avocats et Notaires
200 Britannia House
338, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba 956-2428

Assureurs

Assurances Aurèle Desaulniers Ltée
390, boul. Provencher, Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle
CIS AUTOPAC

AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, Provencher, Saint-Boniface Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions-Bateaux-Tours Trains

Comptables

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg, Manitoba
Tél.: 233-8593
Gabriel Forest, F.C.A.
Lucien Guénette, B.A., C.A.
Arthur Chaput, B.A., C.A.
André Blondeau, B.A., C.A.
Maurice Morissette, C.A.
Gilles Chaput, B.A., C.A.

H. A. MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A.
205 - 185, Boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
233-8520

Brackman & Co.
Comptables généraux agréés
- Comptabilité
- Vérifications
- Impôts sur les revenus
- Services de gestion
- Informatique

Alan Brackman
B.Comm.(Hons.) C.Ed., C.G.A
Pièce 2 - 1808, rue Main
Winnipeg, Manitoba 338-7985

Robert & Company
ACCOUNTANTS
Comptables 712, chemin St-Mary's
Tél.: 237-6053
- Comptabilité de petites entreprises et de corporations
- Impôts sur les revenus
- Service de paie
- Tenue des livres
- Première consultation gratuite

Terry Robert, RIA

LES PETITES ANNONCES

À LOUER: pour dame retraitée, appartement de 3 pièces privées, poêle et réfrigérateur. Près de Safeway et de l'autobus. Très propre, nouvellement peinturée. Possession le 1er mai 1985. S'adresser au 237-3639
835-

À LOUER: appartement de 2 chambres à coucher, entrée privée, rue Ritchot. Libre le 1er mai. Composez le 237-7449
843-

À VENDRE: Maison de 3 chambres à coucher avec garage à Norwood. Composez le 237-6591 après 17h
844-

PLEIN À CRAQUER: Mon classeur à la Dating Place déborde de dossiers de couples harmonieux que nous avons créés. Nous cherchons en particulier 2 dames qui aiment leur foyer, âgées de 42 à 55 ans. Nous sommes aussi à la recherche d'un monsieur distingué et bien instruit entre 68 et 73 ans pour une cliente exceptionnelle. Célibataires, composez le 949-9139 au 305-504, rue Main
845-

À VENDRE: Vieux Saint-Norbert, 2 ... bungalows, 1 300 pieds carrés, 3 chambres à coucher, salon, salle à manger, 2 bains, aspirateur central, tout près des écoles, de l'église, 5 minutes du centre d'achat. Vente privée. Tél. 269-1178
791-

À VENDRE: Maison de 1 étage, 3 chambres à coucher avec garage, rue LaVérendrye. Vente privée. Composez après 13h30 le 237-558.
846-

VENTE PRIVÉE: A Sainte-Anne, bungalow de 2 chambres à coucher, grand salon, grande cuisine, buanderie, grand perron, situé sur un beau grand terrain sur la rivière Seine, près de l'hôpital et de l'école. Faut voir pour apprécier. Composez le 1-422-5237
849-

À VENDRE: Maison à Grande Pointe sur chemin 59 sur 2 acres de terre, 1 étage, compris 2 garages. Vente privée. Composez après 13h30 le 237-5587
847-

APPARTEMENT A LOUER: Libre le 15 avril ou le 1er mai, belle localité Norwood Flats, près du centre commercial DOMO et l'hôpital Saint-Boniface, appartement de 3 pièces, 1 chambre à coucher, réfrigérateur, poêle, eau et chauffage inclus. 303$ plus 10$ pour stationnement, plus électricité. Tél.: 233-0999. Références requises. Pas d'animaux domestiques ni de lit d'eau
848-

RECHERCHE GARDIENNE temps partiel, chez moi à Saint-Vital (River Park South), pour deux fillettes, 4 ans et 5 mois. Composez 256-9387
830-

VEUT ACHETER des meubles très agés. Si vous en avez, téléphonez Nicole au 233 6622
831-

CANADIEN FRANÇAIS, 36 ans célibataire de 6 pieds, 190 livres, yeux brun, cheveux brun, honnête, sincère, loyal, affectueux, aime le théâtre, le cinéma, la littérature, la poésie, la musique, les arts, désire correspondre dans un but sérieux avec une Canadienne française ou une métisse du Manitoba. Envoyez votre correspondance à Donat LeBreton, C.P. boîte 52, Station Q, Toronto (Ontario)
834-

À VENDRE à Sainte-Agathe, petit bungalow; 3 chambres à coucher, terrain 150 x 72.6, au centre du village. Vente privée. Téléphonez 1 882-2284
838-

Optométristes

DR D.W. MULHALL
OPTOMETRISTE
198, St. Annes Sur rendez-vous seulement
Winnipeg, Manitoba Téléphone: 255-3990
R2M 3A1

DR. E.M. FINKLEMAN
ET
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208, Avenue Building
265, avenue Portage,
Winnipeg, Tél.: 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

DR R.J. STANNERS
Optométriste, Examen de la vue
139, boulevard Provencher
au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr. R.J. Lecker Dr. M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice Hurtig 264 Portage
Téléphone: 943-6628

Chiropraticiens

Rendez-vous Téléphone: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boulevard Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

Fabrication Réparation
Dominion Window & Door Ltd.
Pour tous vos besoins de portes et de fenêtres
Estimé gratuit
A. Robin, gérant Claude Fiola, adjoint
1918, rue Main 334-0292

Air climatisé Ferblanterie
Gouttières Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne - Saint-Vital
R2H 0T1
Téléphone: 257-2921
René André 256-3340

Pelland Catering
Traiteurs: mariage, diners réceptions et banquets
161, Boul. Provencher, Saint-Boniface
TELEPHONE: 237-3319

ISOLEZ VOTRE MAISON?
Embauchez des spécialistes



EMOND Roofing & Siding Co. Ltd.
237-3247
pour votre évaluation gratuite, sans aucune obligation.
340, rue DesMeurons
Consciencieux, absolument compétent

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"



Lot 149
Chemin du Périmètre
C.P. 58
Saint-Vital (Manitoba)
Tél.:
255-0260
Michael Guertin



Agents d'immeubles

Lots: Près de la ville.
De rivière
Boisé — chênes, ormes
Gaz naturelle,
Égouts avec connextion,
Eau chlorée avec connextion,
Rue émulsion,
Lumières ornementales,
Téléphone — électricité
Certificat d'arpenteur.
Agent d'immeuble
Paul Gagnon 1-883-2434

SUPER-CONCOURS **Pour les petits:** Tu fais le Casse-tête de la Maison de Louis-Riel, tu le colles sur un carton et colorie très beau.

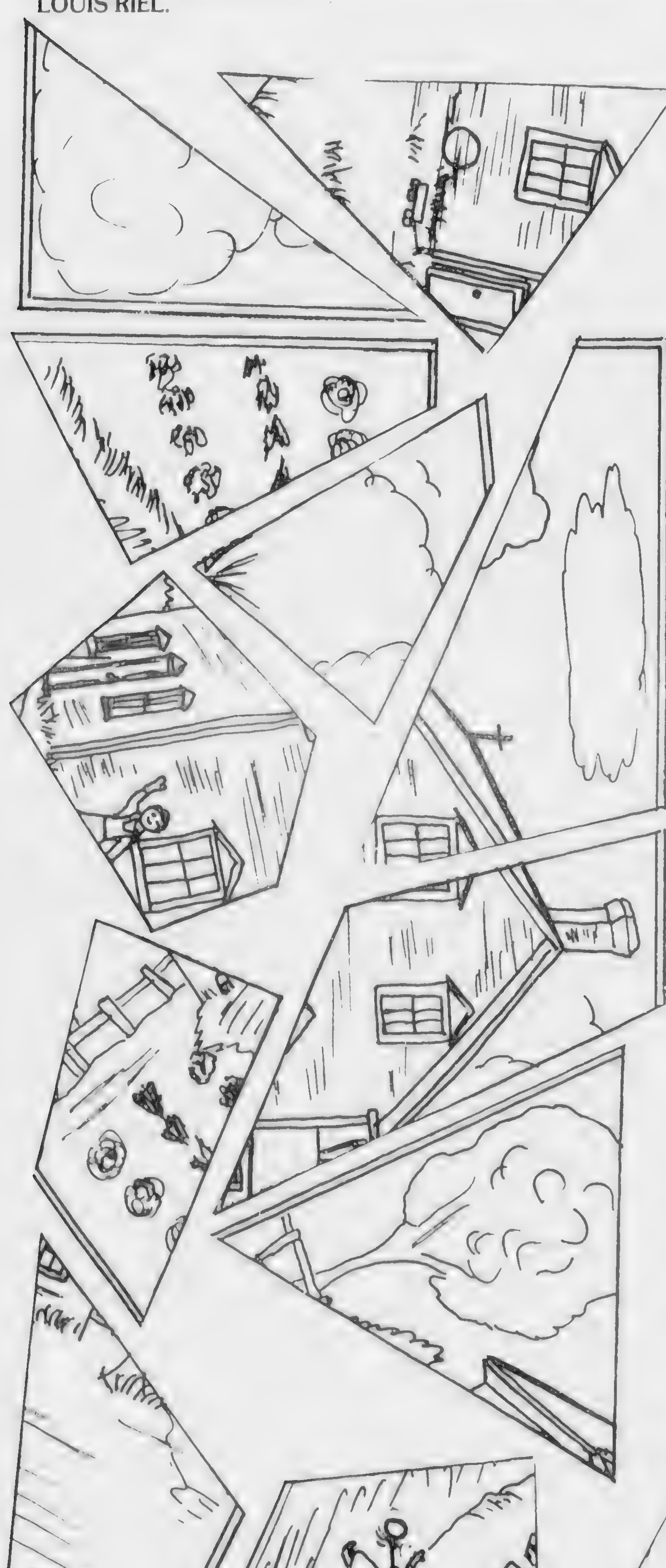
Pour les grands: Tu as le choix
Écris une lettre ou poème sur: «Ce que j'aimerais dire à Louis Riel aujourd'hui...»

Ou bien: Fais un dessin ou collage du Fort Garry en 1870 et tout ce qui s'y trouvait à ce temps-là... soldats, armes, etc.
N'OUBLIE PAS ton nom, adresse, âge et numéro de membre.
Regarde ta page de la semaine dernière (5 avril) pour plus de détails.

Le concours se termine le 30 avril 1985

Concours CASSE-TÊTE pour les petits

Découpe chaques morceaux et reconstruit la maison de LOUIS RIEL.





Bonjour les amis!

Comme tu vois, mon Super-Concours va bon train. J'espère que ma page te fera connaître davantage le fondateur de notre province. Lis-la attentivement!

Bicolo

LOUIS RIEL Le connais-tu?

Parler de Louis Riel, de ce qu'il a fait, de ses rêves, de ses déceptions, c'est reconnaître un homme qui avait un courage et un amour extraordinaire pour son peuple; ce peuple qu'il a aimé jusqu'à accepter de risquer sa vie pour lui apporter la justice.

Louis Riel est né à Saint-Boniface, le 22 octobre 1844. Comme la plupart des Métis de ce temps-là, ses parents cultivaient une petite ferme donnant sur la Rivière Rouge.

À l'âge de 14 ans, Louis est envoyé à Montréal pour poursuivre ses études. Il revient à la Rivière-Rouge 10 ans plus tard.

À ce temps-là (1868-69) le gouvernement du Canada décide d'étendre le chemin de fer à travers le pays. Ceci apporte un grand nombre d'immigrants qui viennent s'installer au Manitoba, sur les terres qui avaient été défrichées et aménagées par les Métis. Les Métis sont de plus en plus inquièts.

Louis Riel voit son peuple sans défense. Il décide d'agir et fait arrêter l'arpentage des terres.

En 1870, une grande tension règne parmi les habitants de la Rivière Rouge. Ils sont fatigués d'attendre après les décisions du gouvernement d'Ottawa. Ils forment leur propre gouvernement provisoire et **Louis Riel** est élu comme **chef**.

Louis essaie très fort de rétablir la justice ici, tout en essayant de négocier avec le gouvernement Canadien. Au Fort Garry, des incidents graves se produisent... des soldats sont tués... et **Louis Riel** est forcé de s'enfuir et de se cacher aux États-Unis. Il y demeure plus de 10 ans. Durant ce temps, il souffre beaucoup de ne pouvoir aider son peuple de la Rivière Rouge qu'il aime tellement.

Il fut élu deux fois député de Saint-Boniface au gouvernement Fédéral mais n'a jamais pu siéger car certains Anglais d'Ottawa voulaient le tuer pour vanger un de leurs soldats tué par les soldats de Riel, à la Rivière Rouge.

En 1844-85, c'est au tour des Métis de la Saskatchewan à être mécontents car le gouvernement du Canada ne s'occupe pas d'eux. Fatigués de ce mépris, les Métis viennent chercher **Riel** au Montana, E.-U. et l'amène en Saskatchewan près de Batoche, pour lui demander de prendre la direction d'un soulèvement.

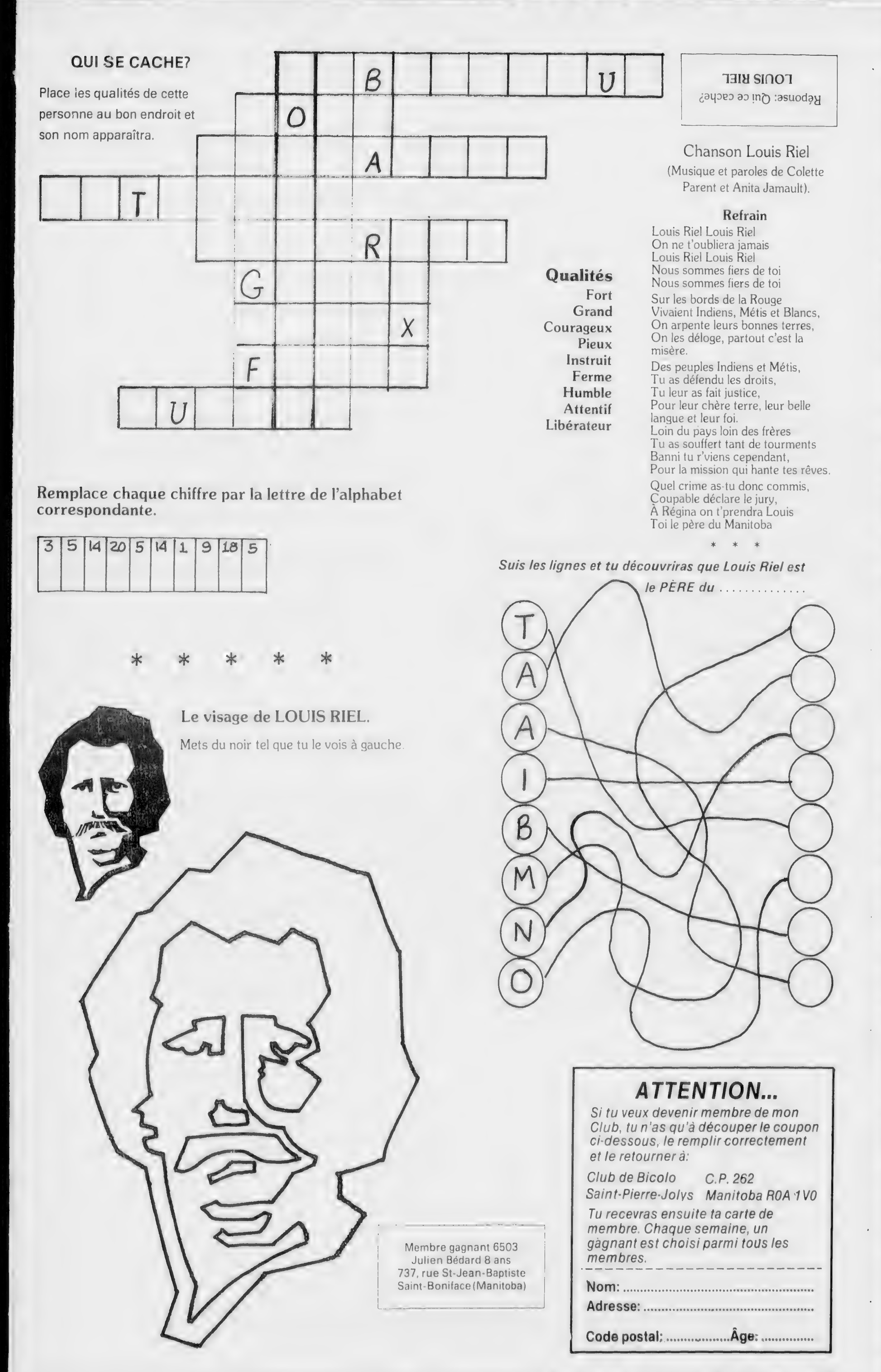
Louis Riel sait qu'il vit là un très grand danger. Il risque sa vie une fois de plus pour les Métis. Lorsque le gouvernement d'Ottawa apprend que les Métis s'organisent, il envoit immédiatement une troupe de soldats. Ce fut une grande perte pour les Métis qui n'étaient pas tellement bien organisés.

Riel fut arrêté pour trahison à son pays et il fut pendu, le 16 novembre 1885, à l'âge de 41 ans.

Aujourd'hui, le gouvernement du Canada discute encore pour savoir si **Riel** avait raison, mais nous, nous savons que Louis Riel a agit ainsi parce qu'il aimait les Métis, son peuple pouvait plus supporter les injustices qu'y leur étaient faites.

Nous avons à être fiers de l'avoir comme **Père du Manitoba**!





QUI SE CACHE?

Place les qualités de cette personne au bon endroit et son nom apparaîtra.

Réponse: Qui se cache?
LOUIS RIEL

Qualités
Fort
Grand
Courageux
Pieux
Instruit
Ferme
Humble
Attentif
Libérateur

Chanson Louis Riel

(Musique et paroles de Colette Parent et Anita Jamault).

Refrain

Louis Riel Louis Riel
On ne t'oubliera jamais
Louis Riel Louis Riel
Nous sommes fiers de toi
Nous sommes fiers de toi

Sur les bords de la Rouge
Vivaient Indiens, Métis et Blancs,
On arpente leurs bonnes terres,
On les déloge, partout c'est la misère.

Des peuples Indiens et Métis,
Tu as défendu les droits,
Tu leur as fait justice,
Pour leur chère terre, leur belle langue et leur foi.
Loin du pays loin des frères
Tu as souffert tant de tourments
Banni tu r'viens cependant,
Pour la mission qui hante tes rêves.

Quel crime as-tu donc commis,
Coupable déclare le jury,
À Régina on t'prendra Louis
Toi le père du Manitoba

* * *

Remplace chaque chiffre par la lettre de l'alphabet correspondante.

3	5	14	20	5	14	1	9	18	5

* * * * *

Suis les lignes et tu découvriras que Louis Riel est le PÈRE du ....

Le visage de LOUIS RIEL.

Mets du noir tel que tu le vois à gauche.

Membre gagnant 6503
Julien Bédard 8 ans
737, rue St-Jean-Baptiste
Saint-Boniface (Manitoba)

ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
Code postal: ....**Âge:** ....

Le Centre culturel franco-manitobain est à la recherche d'un(e)

Coordonnateur(trice) de spectacles

Sous la direction du Directeur général, le coordonnateur(trice) de spectacles sera responsable:

1. de la planification et de l'organisation des spectacles et des fêtes communautaires;
2. de travailler avec les artistes afin d'organiser des spectacles;
3. de travailler étroitement et en collaboration avec les écoles, les comités culturels et la communauté;
4. de coordonner tous les spectacles et les fêtes presentes par le Ccfm.

Expérience pertinente requise

1. capacités organisationnelles;
2. connaissances du milieu franco-manitobain et de ses activités culturelles;
3. connaissances des artistes franco-manitobains;
4. personne dynamique sachant communiquer facilement;
5. capacité de travailler en équipe et avec des bénévoles;
6. capacité de parler et d'écrire correctement le français et l'anglais.

Entrée en fonction — possibilité pour le 1er juin.

Faites parvenir votre curriculum vitae avant le 27 avril 1985 à:

Le Directeur général
Le Centre culturel franco-manitobain
340, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G7

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu AIMÉ JOSEPH TRUDEL, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, mécanicien, décédé

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 200-170, rue Marion, Winnipeg (Manitoba) R2H 0T4, le ou avant le 18 mai 1985

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 3e jour du mois de avril 1985

MARCOUX BETOURNAY LA BOSSIERE
Procureurs de la succession



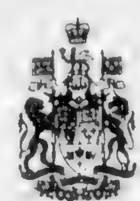
«Développement personnel»

Songes-tu à améliorer:

1 - Ta confiance en toi
2 - Ton fonctionnement en groupe
3 - Ta communication orale
4 - Tes compétences au leadership

Si oui— ce cours est pour toi!

Titre du cours: Développement personnel
Animatrice: Rita Lécuyer
Quand: le vendredi 19 avril (19h30 à 22h30) le samedi 20 avril (9h à 17h)
Où: Collège communautaire de Saint-Boniface
Coût: 25$
Inscription: Composez 233-0210, poste 201 (Date limite d'inscription: le 12 avril 1985)
Veuillez noter que le nombre d'inscriptions est limité.



SÉNAT DU CANADA

COMITÉ SPÉCIAL DU SÉNAT SUR LA JEUNESSE

Le Comité spécial du Sénat sur la jeunesse tiendra des audiences publiques afin d'étudier les problèmes et questions auxquels font face les jeunes Canadiens âgés de 15 à 24 ans, et de faire des recommandations à ce sujet.

Les particuliers et les organisations sont invités à présenter des mémoires sur un ou plusieurs des thèmes suivants:

1. Emploi et changements sur le marché du travail
2. Enseignement, formation et perspectives de carrière
3. Questions familiales et sociales
4. Crise des valeurs

Les mémoires doivent être déposés au plus tard le 20 juin 1985. Ils peuvent être rédigés en anglais, en français ou dans les deux langues officielles.

Le comité entendra également des témoins. Les personnes désirant comparaître doivent en informer le comité d'ici le 17 mai 1985 et présenter leur mémoire avant cette date.

Veuillez adresser correspondance, mémoires et demandes de renseignements à:

Jacques Hébert, sénateur
Président, Comité spécial du Sénat sur la jeunesse
Le Sénat du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0A4

Greffier du comité - (613) 990-6184

Travaux publics Canada

Vente de propriétés

Vancouver
Calgary
Winnipeg
Toronto
Ottawa
Montréal

Par l'intermédiaire de Travaux publics Canada, le gouvernement fédéral met en vente, par voie de soumissions publiques, de nombreuses propriétés situées dans toutes les régions du pays. De vastes terrains et des emplacements stratégiques pour l'habitation, l'industrie ou le commerce sont disponibles dans la plupart des grands centres urbains et dans plusieurs petites localités. La valeur de ces propriétés varie entre 10 000$ et 5 000 000$. Des pochettes d'information contenant des illustrations et des renseignements spécifiques sur ces propriétés, ainsi que leur valeur estimative, sont disponibles à nos six bureaux régionaux.

Travaux publics Canada n'est pas obligé d'accepter quelque offre que ce soit. Les dates de fermeture des soumissions varient selon les propriétés.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les Services de l'immobilier:

RÉGION DU PACIFIQUE
Margot MacFadyen
1166, rue Alberni
Vancouver (C.-B.)
V6E 3W5 (604) 666-3207

RÉGION DE L'OUEST
Bob Onishenko
9925, 109e Rue
Edmonton (Alberta)
T5K 2J8 (403) 420-3281

RÉGION DE L'ONTARIO
Jim Shearer
4900, rue Yonge
Willowdale (Ontario)
M2N 6A6 (416) 224-4349

RÉGION DE LA CAPITALE NATIONALE
Pierre Sarazin
140, rue O'Connor
Ottawa (Ontario)
K1A 0M3 (613) 995-6608

RÉGION DU QUÉBEC
Michel Legault
200, boul. Dorchester ouest
Montréal (Québec)
H2Z 1X4 (514) 283-7218

RÉGION DE L'ATLANTIQUE
Kerry Malone
Centre Maritime
1505, rue Barrington, 17e étage
Halifax (N.-E.)
B3J 3C9 (902) 426-2701

Travaux publics Canada — Public Works Canada — Canada

CN RAIL

APPEL D'OFFRES

Pour la fourniture et le stockage de jusqu'à 200 000 tonnes nettes de ballast tout-venant sur le terrain du CN ou à proximité de ce terrain situé dans la subdivision Craik du chemin de fer, de Findlater à Bladworth, Saskatchewan.

Le directeur régional achats et stocks Canadien National Transcona, Winnipeg, Manitoba, acceptera la réception des soumissions envoyées sous pli scellé dans des enveloppes fournies à ces fins, jusqu'à 12 h (midi) heure normale du centre 12 avril 1985.

Les documents relatifs à cette soumission et les formulaires peuvent être obtenus à partir du 31 mars 1985 de:

L'ingénieur en chef régional,
460-123, rue Main,
Winnipeg (Manitoba)

L'ingénieur, voie
201 1ère avenue sud
Saskatoon, (Sask.)

L'ingénieur entretien,
4425 1ère avenue nord,
Régina (Saskatchewan)

Ingénierie
2 [illegible] McTavish
B.P. 1088,
Brandon (Manitoba)

Pour renseignements complémentaires, téléphonez à M. A.B. Robinson (204) 946-2472

La compagnie se réserve le droit de rejeter toute soumission, si basse soit-elle.

R.J. GUNSON
Directeur régional
Achats et stocks
Transcona



Date historique pour la reconnaissance des droits à l'égalité

AVRIL 1985

17

Le 17 avril 1985, l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés entrera en vigueur. Son libellé est le suivant

« 15(1) La loi ne fait acception de personne et s'applique également à tous, et tous ont droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination, notamment des discriminations fondées sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'âge ou les déficiences mentales ou physiques.

(2) Le paragraphe (1) n'a pas pour effet d'interdire les lois, programmes ou activités destinés à améliorer la situation d'individus ou de groupes défavorisés, notamment du fait de leur race, de leur origine nationale ou ethnique, de leur couleur, de leur religion, de leur sexe, de leur âge ou de leurs déficiences mentales ou physiques. »

Cet article soulève de nombreuses questions fondamentales et d'une portée considérable. A titre indicatif exclusivement, en voici certains exemples

- La retraite obligatoire devrait-elle être supprimée?
- La Loi sur l'assurance-chômage et les lois fédérales en matière de retraite sont-elles discriminatoires à l'égard des femmes?
- L'orientation sexuelle devrait-elle [illegible] motif de discrimination illicite?
- Quelles lois devraient être modifiées pour [illegible] des droits aux handicapés physiques et [illegible]?
- Quels programmes d'action positive pourraient [illegible] ces inégalités?

Un Comité de sept députés représentant les trois partis à la Chambre des communes étudie actuellement les lois fédérales afin d'en assurer la conformité avec la lettre et l'esprit des garanties d'égalité et de non-discrimination contenues dans la Charte.

Audiences et mémoires

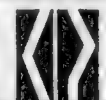
Le Comité sur les droits à l'égalité tiendra bientôt des audiences à Ottawa et dans tout le Canada.

Si vous désirez lui soumettre un mémoire (qu'il s'agisse d'un document formel ou d'une simple lettre) ou comparaître devant ses membres, vous êtes prié d'en aviser le greffier du Comité au plus tard le mercredi 15 mai 1985.

Le principal outil de travail du Comité est un document intitulé, ***Les droits à l'égalité et la législation fédérale.*** Vous pouvez en obtenir un exemplaire auprès du greffier.

Toute correspondance doit être envoyée à l'adresse suivante: Le greffier, Comité sur les droits à l'égalité, Chambre des communes, Ottawa (Ontario) K1A 0A6. Téléphone: (613) 996-1438

J. Patrick Boyer, député,
président
Comité sur les droits à l'égalité



APPEL D'OFFRE

La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc. est à la recherche d'un

Adjoint au directeur du crédit

Fonctions

Assiste le directeur du crédit à:
- l'analyse et à la ratification d'emprunts commerciaux et agricoles;
- fournir un service de consultation auprès des caisses populaires
- l'analyse et au suivi des portefeuilles de crédit des caisses populaires;
- développer et mettre en place des systèmes, procédures et politiques de crédit dans les caisses populaires

Exigences
- une bonne connaissance du crédit appuyé de 5 années d'expérience minimum dans une institution financière,
- de l'initiative et un bon sens du travail en équipe;
- une bonne connaissance des deux langues officielles

Traitement

Selon les qualifications et l'expérience

Entrée en fonction

Le plus tôt possible

Toute personne intéressée est priée de poser sa candidature avant le 3 mai 1985 en faisant parvenir son curriculum vitae, avec la mention **Personnel et Confidentiel** au

Directeur du crédit
La Fédération des caisses populaires du Manitoba Inc
C.P. 68
390F, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

La Société franco-manitobaine est à la recherche de candidats susceptibles de remplir le poste

d'agent de planification et recherche

Description de tâches:

- Elabore et participe à l'évaluation de plans politiques et de stratégies reflétant les buts et objectifs généraux du conseil d'administration et ceci aux niveaux MUNICIPAL (URBAIN et RURAL), SCOLAIRE, PROVINCIAL et FEDERAL.
- Collabore avec les politiciens et administrateurs aux niveaux MUNICIPAL, SCOLAIRE, PROVINCIAL et FEDERAL pour atteindre les buts et objectifs généraux de l'association.
- Appuie les agents de développement dans l'élaboration de stratégies.
- Fait du travail de relations extérieures auprès de divers groupes et individus de la communauté.
- Prépare documents, mémoires et lettres selon le besoin.
- Organise des rencontres avec des politiciens ou des hauts fonctionnaires, pour la présidence et/ou la direction.

Qualifications requises:

bonne connaissance de la communauté franco-manitobaine

diplôme universitaire dans une discipline connexe

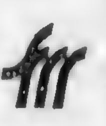
capacité d'analyse, d'organisation et d'initiative

bonne connaissance des deux langues officielles

flexibilité dans les relations publiques

Salaire: à négocier

Prière d'adresser votre curriculum vitae avant le 15 avril 1985 à:



M. Raymond Théberge,
Directeur général
Société franco-manitobaine
C.P. 145
St-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

LES SOUMISSIONS CACHETEES visant les projets ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur régional des services financiers et administratifs, district du Manitoba, Travaux publics Canada, 201-269, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2, seront reçues jusqu'à 11h30, (heure centrale avancée) à la la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du Bureau de distribution des plans à l'adresse susmentionnée, numéro de téléphone 949-2372, et le Maître des Postes de la Société Canadienne des Postes.

SERVICE

Virden (Manitoba)
Immeuble Fédéral de Virden
Nettoyage régulier de l'intérieur et de l'extérieur

Date limite: **le mardi 30 avril 1985**
Dépôt: **Néant**

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions

Canada

CN RAIL

AVIS DE VENTE

NOUS DEMANDONS DES SOUMISSIONS SOUS PLI SCELLÉ AVEC LA MENTION «SOUMISSION 403-24-AE-03» CLAIREMENT INDIQUÉE SUR L'ENVELOPPE, adressées à M. R.J. Gunson, directeur régional, achats et stocks, Canadien National, B.P. 244, Station «Transcona», Winnipeg, Manitoba R2C 3R4 qui en acceptera la réception jusqu'à MIDI pour l'achat et l'enlèvement des terrains du chemin de fer des véhicules suivants

1) Unités nos Z800055
Z800063
Z800066
Z800072
Z800085
Z800111
Z800116

Remorque 41 pieds à ridelles (7 seulement)

2) Unité no Z300054

Remorque 41 pieds à plateau (1 seulement)

CONDITIONS DE LA VENTE: F.O.B. «tel quel, sur les lieux». Le soumissionnaire choisi règlera la transaction en entier dès qu'il sera avisé que sa soumission a été retenu et avant la prise de possession de son achat. Le ou les véhicules devront être enlevé(s) au plus tard dans la semaine qui suivra la conclusion de la vente

Les intéressés devront s'adresser à M. A. Schuster, agent, matériel automobile, angle Kenaston et Wilkes. Téléphone: (204) 489 5581, entre 8 h et 16 h, du lundi au vendredi, pour faire d'inspection desdits véhicules

Taxe provinciale en sus s'il y a lieu. Aucun dépôt préliminaire requis. La Compagnie se réserve le droit de rejeter toute soumission, si haute soit-elle

Les soumissionnaires devront indiquer clairement leur nom et adresse postale dans la soumission

R.J. GUNSON
Directeur régional,
Achats et stocks

Saint-Norbert

Un exposé de Bruno Lagacé

Dans le cadre de «carême partage», le conseil local de developpement et paix recevait un invite special a la reunion du dimanche 24 mars.

Il s'agit de Bruno Lagacé fils de Gerard et Gemma Lagacé qui est economiste au Bureau federal de l'Agence canadienne de developpement International.

Une trentaine de personnes sont venues ecouter une causerie par Bruno qui a [illegible] plusieurs pays du tiers monde.

Pour [illegible] quelques [illegible] de la situation et de l'injustice [illegible] le pauvre. M. Lagacé a note qu'il y a sur la terre 4 milliards d'habitants. Un [illegible]

[illegible] mais 150 millions risquent de mourir de faim. Plusieurs subsistent avec un salaire de 1$ par jour, mais au Perou par exemple 50% sont sans travail.

Au Nicaragua 95% de la population est constituee de pauvres. Cependants dans certains pays, un seul homme possede 10 mille hectares de terrain, mais le pauvre n'a pas même de quoi faire au jardin.

Citant les paroles de Jean-Paul II à Edmonton «Le sud pauvre va juger le nord riche», Bruno a fait ressortir des moments dans l'histoire de notre passé lorsque les pauvres se sont révoltés contre les riches. Nous devons, dit-il, aider ces peuples pauvres qui pourraient eux aussi un jour se révolter.

Déjà il existe parmi eux un grand esprit de solidarité et d'entraide. Avec la participation de l'appel du Pauvre et de developpement et paix on forme des centres cooperatifs qui soulagent beaucoup la misere. Mais il y a encore beaucoup a faire.

Eugène FERRE

Saint-Boniface

Réjean Laroche est président

Voici les résultats de l'élection des nouveaux membres de l'exécutif de l'Association des étudiant(e)s du Collège universitaire de Saint-Boniface.

Président: Réjean Laroche, vice-président: André Boucher, trésorier: Denis Brodeur, secretaire: France Adams, representante pedagogique: Carole Valois, representant Arts et Science: Luc Roy, representant Communautaire: Claude Labossiere, representant(e) en communication: à combler.

Héritage-Jeunesse: thème du 22e congrès LFC le samedi 4 mai

Le conseil diocésain de la Ligue féminine catholique du Manitoba tiendra son congrès annuel le samedi 4 mai à partir de 9h en la paroisse de Notre-Dame-de-Lorette.

Afin de coincider avec l'Annee internationale de la jeunesse, la Ligue a choisi comme thème «Héritage-Jeunesse». Les congressistes pourront discuter en ateliers sur le point de vue de la jeune génération après avoir entendu les exposés des panélistes: Therese Bouchard (Ile-des-Chênes) la catéchèse; Vincent Dureault (Saint-Boniface) la place des jeunes dans l'église; Monique Lacoste du CUSB fera valoir le point de vue des etudiants, Neil Gaudry parlera de la nation métisse en cette année du centenaire de la mort de Louis Riel. Bernadette Poirier, para-professionnelle, sera la modératrice.

Une detente est prevue a 15h30 lorsqu'un groupe d'élèves de l'école Lagimodière presentera une pièce de théâtre, gracieuseté du comite culturel de Lorette. La reunion d'affaires comprendra une evaluation de la Ligue, des resolutions, rapport de l'inscription et enfin les elections. Le comite des nominations, Augustine Abraham, Florence Bourgouin et France Lemay, est au travail depuis quelque temps.

Mgr Antoine Hacault, archevêque de Saint-Boniface, présidera la messe à 18h et sera aussi le conférencier au banquet de clôture auquel les maris des congressistes sont invités. Mgr Hacault parlera de la portée de la visite papale.

Notons que la reunion preliminaire au congrès aura lieu lundi 12 avril à 19h30 au Club des Pionniers, rue Centrale a Saint-Jean-Baptiste. Leontine Kenny presidente diocésaine, présidera cette réunion préparatoire au congrès. Les deleguees, les aumôniers et les membres y sont invites.

Hélène BLAIS



Claude Blanchette

Avec les yeux de la foi

INTERROGATION

«Ressuscité d'entre les morts», qu'est-ce que ça veut dire au juste?

Quelles preuves avons-nous que nous ressusciterons? Quelles preuves avons-nous que Jésus est vraiment ressuscité? Ne serait-ce pas une histoire que les apôtres se plaisaient à raconter? Comment [illegible] Qu'est-ce que ça fait, un ressuscité?

Les questions ne manquent pas. C'est plutôt les réponses qui font défaut! Mais partons du début.

Jésus est-il vraiment ressuscité d'entre les morts? Oui, nous le croyons.

Quelles preuves avons-nous? Nous avons le témoignage de ceux qui l'ont rencontré, de ceux qui ont mangé avec lui, de [illegible] Ils ont [illegible] avant sa mort. Ils l'ont rencontré «vivant» après sa mort!

Mais n'auraient-ils pas pu «inventer» toute cette histoire pour «sauver la face»? Drôle de façon de «sauver la face»! Si les amis de Jésus avaient voulu «inventer» quelque chose, ils auraient sûrement choisi une histoire un peu plus plausible que de raconter qu'ils ont vu un «mort vivant».

Non. Ils l'ont rencontré. De peureux qu'ils étaient, ils sont devenus des témoins de cette «nouvelle» de cette Bonne Nouvelle. D'une petite bande d'hommes assez peu instruits, ils sont devenus des «ambassadeurs», des «annonceurs», des «prédicateurs», des «témoins». Ils ont tout laissé, ils ont tout abandonné. Ils ont même donné leur vie!

Et avec eux, d'autres ont cru. D'autres qui n'avaient ni connu Jésus avant sa mort, ni rencontré le «Vivant» après la croix. Ils ont cru sur parole! Ils ont vu avec les yeux de la foi. Et ils sont devenus Église, peuple de Dieu, hommes, femmes, jeunes et enfants de la Nouvelle Alliance, rassemblés par nul autre que le Ressuscité.

Qu'est-ce que ça fait, un ressuscité? Nous le savons pas. Nous n'avons aucune description. Et d'ailleurs, est-ce si important que ça de le savoir!

Comment est-ce qu'on ressuscite? Nous croyons que c'est Dieu notre Père qui nous ressuscite d'entre les morts.

Que c'est Lui qui nous fait entrer dans Sa Maison.

Que c'est Lui qui [illegible] Sa demeure.

Que c'est Lui qui nous attend au seuil. Que c'est Lui qui nous fera passer à la Table du Banquet eternel. Et que nous y serons avec Jésus dans la communion de l'Esprit-Saint. Mais comment ça se passe «physiquement», nous ne le savons pas!

Pour croire, pas besoin de preuves contraignantes. Il suffit d'une Parole et de beaucoup d'amour!

l'heure de tombée est le **vendredi a 17h00.**

Saint-Malo

Deux traits d'union avec le passé

Dans le cadre du thème «Je me souviens d'il y a cent ans», Renée Marion aussi a bien voulu raconter à la jeunesse d'aujourd'hui, «L'ére du Train.»

Renée se souvient de son enfance alors que le train arrivait rempli de soldats à Dufrost. C'était la Deuxième Grande Guerre Mondiale.

L'arrivée du train en temps de paix, c'était une réelle joie pour tous... De quoi faire cesser toute activité. Les femmes habillaient beaux leurs enfants et sortaient à la rencontre du train et les surprises qu'il contenait.

Alors, c'était l'heure du marché. On échangeait ses produits de la ferme pour ceux de la ville.

Puis, ce fut au tour de l'automobile de tout révolutionner. Le train passe encore à Dufrost. Mais il n'excite plus tellement...

Par ailleurs, soulignons immédiatement que ce n'était pas dans l'unique but de vendre l'idée des fourrures qu'un envoyé du Ministère des Ressources naturelles s'est rendu à l'école. C'était plutôt un discours d'expression informative au sujet de la vie de trappeur qu'a bien voulu partager avec les étudiants Corky Peterson.

Le trappe: pour ses adeptes, c'est beaucoup plus qu'un revenu viable. D'abord, et avant tout, c'est vivre en sorte d'hermite aux prises avec la nature comme le faisaient nos ancêtres. Un bonheur difficile à comprendre pour les habitués au luxe moderne.

Les statistiques révèlent que, cette année encore, le lynx demeure l'animal le plus recherché qui, à l'état d'excellence, a rapporté jusqu'à 1,400$.

On indique aussi qu'en 83-84, plus que jamais, hommes et femmes âgés de 20 à 30 ans achètent le manteau de fourrure: simple question pratiqué (avoir chaud), plutôt que de statut social (la vanité).

En effet, selon M. Peterson, l'industrie des fourrures est à la hausse et rapporte un revenu impressionnant à la province.

On pourrait qualifier le trappeur de «trait d'union» entre le passé et le présent.

Paulette GOSSELIN





M. Corky Peterson explique la vie de trappeur aux étudiants.

La Broquerie

Nouvelles maisons, et personnes

Un mariage entre Claude Tétrault et Guy Gérardy. Vous comprendrez que j'ai voulu voir le fond de l'affaire.

En fait, ça aurait pu être bien pire: les maisons Terra, c'est une entreprise de construction née d'une liaison entre Guy Gérardy Construction et La Broquerie Lumber. Elle sera une filiale d'erection de maisons de La Broquerie Lumber.

Les maisons seront soit préfabriquées sur place à La Broquerie Lumber, soit érigées sur place. Elles seront des maisons efficaces en émergie selon les exigences et pourront rencontrer les critères de R2000, le «super energy efficient home» qui rencontre les exigences gouvernementales les plus strictes pour l'économie d'énergie.

Terra offre une garantie de 5 ans sur la structure et de 1 ans sur les autres parties. De plus, si la maison et complètement construite par Guy Gérardy, Terra garantira le coût de chauffage selon les critères établis pour une durée de 5 ans.

Claude Tétrault sera l'administrateur et Guy Gérardy le contremaître. 13 personnes seront embauchées à plein temps.

À ce jour, Terra projette 17 maisons pour l'été, dont cinq à La Broquerie. Les autres sont réparties dans la région jusqu'à Winnipeg.

Par ailleurs, il y aura un bazar le 4 mai au gymnase de l'école La Broquerie Elementary, de 9h à 18h. Vous louez une table (10$), vous y exposez vos oeuvres d'artboiseries, poterie, couture, poupées ou toutes autres choses que vous voulez vendre. Ça promet d'être tout un bazar. Pour plus d'informations, on peut Henri au 424-5607 entre 13h et 10h.

Enfin, signalons que Annette Verrier et Denise Boily sont à la recherche de personnes drôles et qui aiment jouer la comédie, de comédiens quoi!

Le Comité dramatique de Moissac prévoit une présentation théâtrale pour l'automne et voudrait au plus tôt mettre ses comédiens sous contrat. On appelle Annette au 424-5282 ou Denise au 424-5363.

Rino Ouellet

Sainte-Agathe

Comment des «Snow-Goers» ont gagné

Les «Snow-Goers» de Sainte-Agathe ont remporté le championnat de la première finale de la ligue «Scratching River» le 28 mars à l'arène de Sainte-Agathe lorsqu'ils ont vaincu les «Shifters» de Saint-Jean-Baptiste 2-1.

À la fin de la saison, les «Champlains» de Rosenort se classaient en première place, les «Mooses» de Morris en deuxième, les «Snow-Goers» de Sainte-Agathe occupaient la troisième place et les «Shifters» de Saint-Jean-Baptiste la quatrième.

Dans les séries éliminatoires, les «Shifters» ont remporté deux victoires consécutives contre les «Champlains». Les «Mooses» ont gagné la première partie contre les «Snow-Goers» par un compte de deux à un en temps supplémentaire. Ken Sommers, qui a compté les deux buts pour les «Mooses», a réalisé un grand effort pour vaincre les «Snow-Goers» en moins que trois minutes de temps supplémentaire.

Sainte-Agathe est revenu avec ténacité dans la deuxième partie pour vaincre Morris cinq à trois. La finale, jouée à Morris, a été gagnée par les «Snow-Goers», qui ont dû, par la suite, rencontrer les «Shifters» de Saint-Jean-Baptiste dans une série de cinq pour le championnat de la ligue «Scratching River».

Dans la série finale de cinq, ces deux équipes ont joué les cinq parties. Les «Snow-Goers» avaient l'avantage de la glace pour la finale. Marc Nolette était l'homme de l'heure pour les «Snow-Goers» puisqu'il a marqué les deux buts pour le club. Nolette a mis son premier pointage sur le tableau à mi-chemin de la première période avec l'assistance d'un compagnon de ligne, Ron Van Wallegham.

Nolette a ensuite marqué tôt dans second cadre après avoir reçu une passe de Gilbert Alarie. Les «Shifters» sont parvenus à arriver à moins d'un but d'un possibilité de temps supplémentaire à moitié de la troisième période avec un but de Denis Baril.

Thérèse DUMESNIL

Transcona

Concert printanier le 17 avril

Les professeurs et les élèves de la 4e à la 8e année de l'école Centrale d'immersion, 604, rue Day, préparent un concert printanier prévu pour le 17 avril à 19h30 dans le grand gymnase de l'école.

Tous sont invités à venir applaudir les efforts des jeunes vedettes. En plus, à cette occasion, l'Association des parents et maîtres organise une vente de pâtisseries et d'artisanat avant et après la séance dans la salle des sciences.

Hélène BLAIS

Saint-Jean-Baptiste

Un certain sourire de contentement

Trois représentantes du «Manitoba Historical Society», Margaret Carter, Laureen Bulman et Ann Selwood se sont rendues le 2 avril chez Florent Beaudette pour la présentation d'une plaque commémorative.

La présidente, Mme Carter, a fait la présentation à Edouard et Rose-Aimée Beaudette et lu l'inscription suivante:

«Le Manitoba Historical Society, en hommage aux pionniers dont les descendants ont gardé la terre paternelle durant un siècle, décerne cette plaque commémorative à la famille Rodolphe Beaudette qui s'est établi sur le lot 246 de la paroisse de Sainte-Agathe en 1877, lot cultivé par ses descendants jusqu'à son petit-fils Florent Beaudette en 1984.»

Cette petite cérémonie aurait sûrement apporté un sourire à l'ancêtre Joseph, qui s'est procuré ce homestead en 1878 au prix de 2,50$ de l'acre. Une certaine fierté l'aurait saisie de voir qu'après quatre générations on y tient encore beaucoup à ce petit coin de terre.

Après ces 107 ans, Florent et Céline ne sont pas prêts à laisser passer à l'oubli les formidables souvenirs qu'Edouard leur rappelle encore aujourd'hui. L'étable faite de «logs» provenant de Saint-Malo, transportée avec l'aide de sleigh et de boeufs, entend encore le glougloussement des poules.

Du bord de la côte où Rodolphe avait fait sa demeure de 16x20 en bois équarri, semblent nous parvenir des airs de violon. Non loin de ce patrimoine, on admire en pensée encore les belles patates «Early Rose». Au tournant de la rivière, le sifflet du bateau à «steam» de jadis annonce son arrivée et demande de recevoir son approvisionnement de bois de corde, prêt pour terminer son voyage, etc...

Pas étonnant qu'Edouard maintient un certain sourire de contentement en renouvelant tous ses chers souvenirs pour la future génération.

Alice MARION



Un changement

Jamais on avait vu ça à Saint-Jean-Baptiste!

Les bancs de l'avant de l'église remplis avant ceux de l'arriète! Pas possible! Mais oui, vendredi soir dernier, l'église devenait un théâtre où les gens de Saint-Jean-Baptiste et beaucoup de visiteurs faisaient un chemin de croix pas ordinaire.

Une trentaine de paroissiens, surtout des jeunes, appuyé par autant de techniciens (décor, costumes, maquillage, etc.) représentait la Passion de Jésus selon Saint-Jean d'une façon bien vivante.

Réalisée et mise en scène par notre curé, l'abbé Gérard-M. Lévesque, très très bien assisté par Suzanne Foidart, cette soirée a été un succès (malgré quelques problèmes techniques) et un changement bien accueilli à la semaine sainte normale.

Florent BEAUDETTE

L'hommage à Gérald

Il est beau de voir des gens qui travaillent trop souvent dans l'ombre être reconnu par une communauté!

Le 1er avril, Isabelle Barnabé et son comité rendaient hommage à Gérald Derocher, travailleur social aux centres de Saint-Pierre-Jolys et Saint-Jean-Baptiste.

Une vingtaine de personnes se retrouvait à un souper-réception chez Isabelle pour remercier Gérald et lui souhaiter bonne chance et bonheur au centre-ressource de Saint-Vital.

Isabelle BARNABÉ

Calendrier

18 avril: réunion annuelle du Club des Pionniers avec souper pot luck à 17h30, suivi de la réunion à 19h30

27 avril: de 9h00 à 17h00, cours de comptabilité donné par Denis Clément et organisé par le comité culturel. Appelez au 758-3844 ou au 3890 pour des détails.

28 avril: nouvelle date pour la boîte à chansons des jeunes du secondaire. À suivre.

Rappel:

Congrès régional charismatique

Où? Cathédrale de Saint-Boniface (sous-sol)

Quand? du 19 avril, 19h30 au 21 avril, 12h00

Inscriptions: le 19 avril, 18h30
le 20 avril, 8h30

Frais: Inscription 15$
Souper (samedi) 3$

Conférencière:
S. Huguette Auger, p.s.m.
Équipe Myriam Beth'léem
Baie-Comeau (Québec)

Programme dans La Liberté du 5 avril

Renseignements:
S. Rosaria Lamothe s.n.j.m.: 233-7085
Mme Marie Gautron: 233-5826

Saint-Pierre-Jolys

Pour les plus vieux et les plus jeunes!

Au Club Jolys avait lieu le 22 mars le concours final de cribbage et de galets (shuffle board) pour les clubs affilés à la Fédération des aînés.

Il y avait environ 80 participants qui sont venus de plusieurs centres canadiens-français. Les gagnants au shuffle board furent: Léandre Dupuis et Denis Joubert de Saint-Pierre-Jolys et au cribbage Gabriel et Georges Charsilat de La Broquerie.

Aussi, au Club Jolys, on a déterminé les gagnants qui participeront en avril, à Steinbach, aux éliminatoires des joueurs des différents districts des Eastman Games. Voici les gagnants du Club Jolys: **au cribbage**, Armand Carrière et Frank Vinet; Ray Grier et Mark Olden; **au shuffle board**, Roland Lussier et Earl Grier; Edith Gagné et André Turenne; **au snooker**, Lucien Préfontaine et Albert Gagné puis **au bowling sur tapis**, Ernest Audette, Thérèse Préfontaine, Magella Turenne et Cécile Chouinard.

Côté curling, le O'Grady Challenge Trophy est revenu au club de Curling de Saint-Pierre. Les deux équipes qui ont relevé le défi et qui ont gagné contre les deux équipes du club de Valour Road sont: Gilbert Maynard, Léo Préfontaine, Matt Lussier et Robert Lahaie; Réal Curé, Gilbert Ruest, Ernest Audette et Roger Croteau. Le O'Grady Challenge Trophy est le plus ancien au Canada et on détermine les gagnants en additionnant les points obtenus par les deux équipes qui participent.



Des membres du Club Jolys

Le 27 mars, c'était le tour des joueurs et des équipes du hockey mineur et des ringuettes de recevoir des trophées. Dans le Ritchot Centennial Hockey League, l'équipe Atom East de Saint-Pierre a remporté le championnat dans la catégorie des joueurs âgés de 10 ans et l'équipe Pee-Wee de Saint-Pierre a remporté le championnat dans la catégorie des joueurs âgés de 11 et 12 ans.

Quant aux performances individuelles dans cette ligue, c'est Russel Gosselin des Atoms de Saint-Pierre qui a reçu le trophée du meilleur compteur et Michel Perreault et Mark Chubey, aussi des Atoms, ont chacun reçu un trophée comme meilleur gardien de but. Pour les Bantams, Brian Martel et Todd Kosowan ont reçu chacun un trophée pour avoir été les meilleurs gardiens de but de la ligue dans cette catégorie.

Thérèse CARRIÈRE

Vie sociale

Naissance

Francine Suzanne Marie **Marcotte**, fille de Richard et Louise (née Carrière) de Southdale née le 12 février 1985. Une petite soeur pour Maxine; le baptême eu lieu le 17 mars 1985 en l'église de Saint-Martyrs Canadien. Parrain et marraine: René Marcotte et Micheline Labelle.

Joël **St-Pierre**, fils de Anne-Louise Lacroix et de Louis St-Pierre de Transcona, né le 31 janvier 1985. Baptisé par l'abbé Marcel Toupin le 6 avril lors de la Vigile Pascale dans l'église de l'Assomption. Roger et Paulette Sénébal, oncle et tante sont parrain et marraine.

Jacques **Proulx**, 7 livres 7 onces, né le 29 mars à l'hôpital de Morris, fils de Bernard et Dorreen de Saint-Jean-Baptiste. Les grands-parents sont Onil et Béatrice Proulx de Warren, Ontario et Antonin et Florence Fillion de Saint-Jean-Baptiste

Alain Roger Constant, né le 7 février 1985 fils de Réal et Lorraine Chabbert (née Comte) du 9, rue Saint-Pierre (Saint-Norbert). Parrain et marraine: Roger et Diane Payette (née Chabbert).

Mariage

Gisèle **Beaudette** et Michel **Alarie**, le 30 mars en l'église de Saint-Jean-Baptiste.

Décès

Madame Rose **Guertin** (née Dorge), épouse de feu Sam Guertin, est décédée vendredi le 15 mars 1985, à l'âge de 82 ans.

Madame Antoinette **Lemoine** (née Alarie), épouse de Mathieu Lemoine de Sainte-Agathe, est décédée mardi le 19 mars 1985, à l'hôpital de Sainte-Anne-des-Chênes, à l'âge de 80 ans.

Louis **Lafrenière**, 54 ans, époux de Patricia Codoreth, père de Jocelyne Hart, Diane Wild, Paul Lafrenière et Arthur Lafrenière, décédé le 15 mars à l'hôpital de Thompson au Manitoba et inhumé le 19 mars en l'église Notre Dame de la Nativité, Somerset.

Bertie **Salter**, né en Angleterre, décédé à l'hôpital Lorne Memorial de Swan Lake le 21 mars à l'âge de 87 ans et inhumé le 23 mars 1985 en l'église Saint Barnabas Anglican Church de Somerset, Manitoba.

Normand **Payette**, 34 ans, fils d'Albert et d'Élodie Payette, décédé chez lui, le 9 février et inhumé le 12 février 1985 en l'église Notre Dame de la Nativité, Somerset.

Adrien **Grenier**, 79 ans, père de Rachel Labossière, Armand et Antonio Grenier, veuf de Odila Rondeau et de Elizabeth Power, décédé à l'hôpital Lorne Memorial de Swan Lake le 28 mars et inhumé le lundi 1er avril à Somerset, paroisse de Notre Dame de la Nativité.

Joseph (Ti-bé) **St-Amant** de Saint-Jean-Baptiste, 78 ans, le 26 mars à l'hôpital de Morris.

Anniversaire

Clovis et Lucia **Baudry** (née Lemoine) de Sainte-Agathe, 60e anniversaire de mariage le 15 avril.

53e anniversaire de mariage d'Edouard et Rose-Aimée **Beaudette** de Saint-Jean-Baptiste, le 30 mars.

La vie sociale
est une rubrique
gratuite

Qui fera les frais du partage?

On n'a jamais mis en question la nécessité de maintenir le service d'ambulance pour le village de Sainte-Anne et des environs. Il s'agissait plutôt de savoir qui s'en occuperait. Et ensuite de trouver la formule idéale pour financer ce service.

Le village de Sainte-Anne a un service d'ambulance depuis plus de quinze ans. Ce service, jusqu'en juillet 1984, avait été assuré par un comité de bénévoles mis sur pied par les directeurs du **Foyer Villa Youville**.

Mais l'entretien et l'opération d'une ambulance ne se fait pas pour rien, malgré le bénévolat. Et avec le territoire qui devrait être desservi, l'ambulance ne cadrait plus dans le mandat du Foyer Villa Youville. Car les besoins du foyer en terme de transport de ses résidents étaient beaucoup plus modestes.

«Ce n'était pas possible que l'hôpital de Sainte-Anne prenne en main le service d'ambulance, explique **Paul-Guy Lavack**, directeur de l'hôpital. On n'a pas les ressources nécessaires.»

«Si la Commission des services de santé pouvait payer un salaire, même à demi-temps, on aurait pu embaucher une personne pour s'occuper de l'ambulance. Mais la Commission ne donne pas d'octroi à l'hôpital pour le service d'ambulance. Alors on ne pouvait pas.»

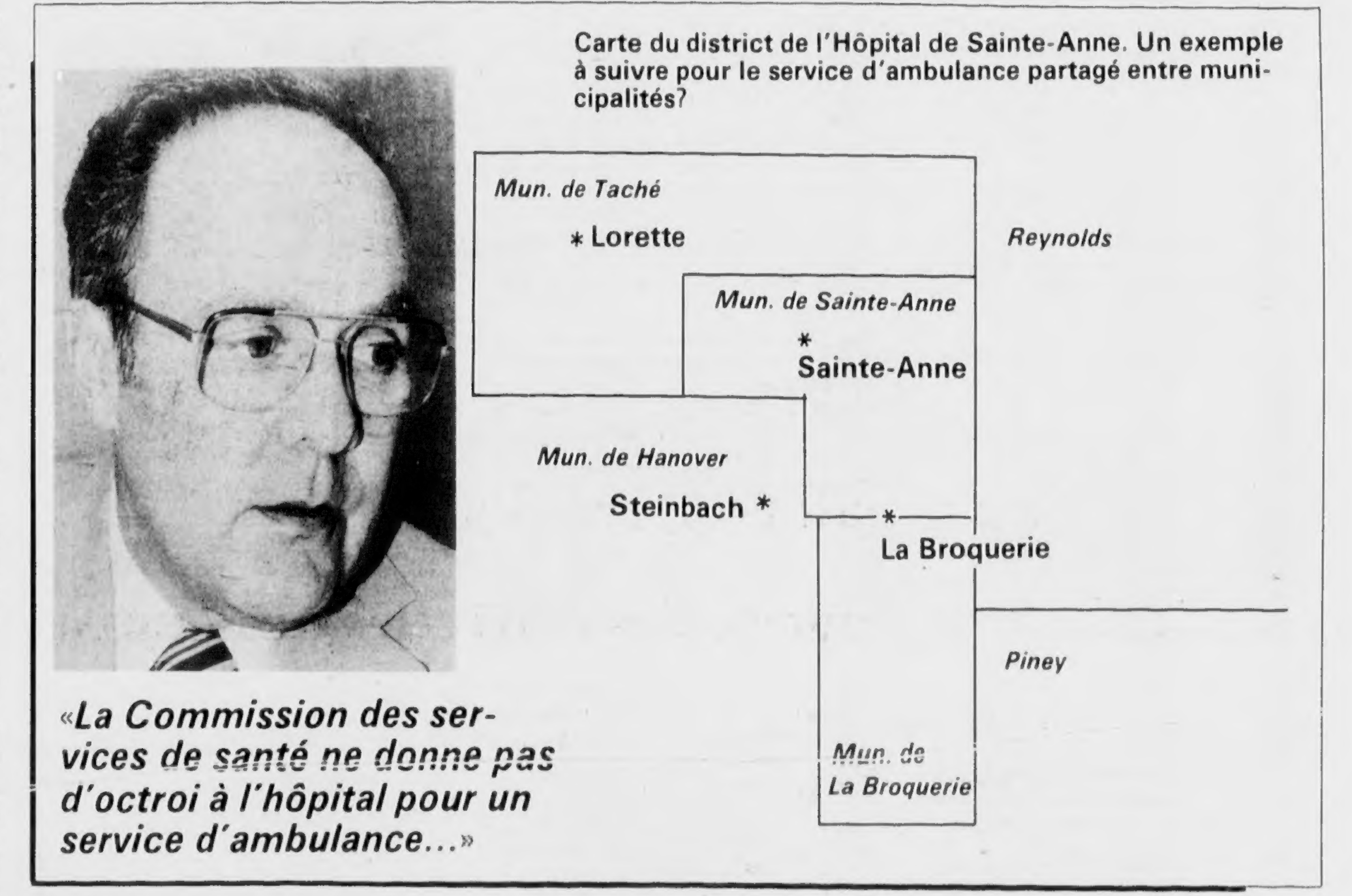
«C'est le Comité de l'ambulance qui a approché le village, offre le maire de Sainte-Anne, **Roger Smith**. L'hôpital ne pouvait pas le prendre en main. On avait reçu un très bon service d'ambulance du Foyer par le passé. On voulait le maintenir. Et c'était important qu'il soit bien administré.»

«Sainte-Anne n'a pas d'industrie comme telle, ajoute le conseiller **Norman Lavack**. Pour nous, le Foyer, l'Hôpital, la clinique, ce sont nos industries. Et il faut un service d'ambulance pour leurs besoins.»

Le village de Sainte-Anne a donc pris en main l'administration de l'ambulance. Une ambulance desservant aussi un bon nombre de résidents des municipalités voisines (Sainte-Anne, Taché, La Broquerie, Springfield, Reynolds et Piney).

Une ambulance qui a répondu à 224 appels l'an dernier. Et qui a coûté 39 000$ en 1984. On prévoit qu'elle va coûter 45 708$ en 1985-86. Et ceci pour 38 000$ de revenus anticipés. Soit u. déficit prévu de 7 708$.

Le village estime dépenser 12 000$ pour dédommager les brancardiers-volontiers. Question de fixer le dédommagement des brancardiers au même niveau que celui des pompiers-volontiers.



«La Commission des services de santé ne donne pas d'octroi à l'hôpital pour un service d'ambulance...»

Paul-Guy Lavack, directeur de l'Hôpital de Sainte-Anne.

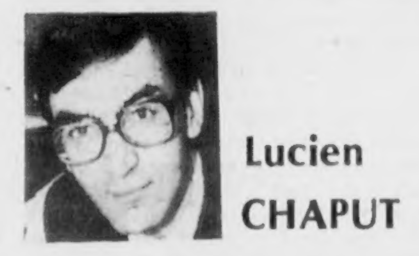
7 700$ sont prévus pour le salaire à demi-temps d'un ambulancier permanent. «On a maintenant un employé à demi-temps pour s'occuper de l'ambulance, précise le conseiller Lavack. L'autre moitié du temps, il travaille comme policier du village.»

Un ambulancier qui a suivi 90 heures de cours menant à un certificat provincial dans le domaine. «Avec le cours de *First Responder*, on peut s'occuper de tout appel d'urgence, explique l'ambulancier de Sainte-Anne, **Marc Saindon**.

«Par exemple, cet hiver, on a répondu à un appel au village de Lorette où un jeune s'était littéralement étripé dans un accident de moto-neige. Avec le cours, je suis capable de donner les soins nécessaires pour qu'il soit transporté à l'hôpital.»

6 000$ vont aller à l'entretien de l'ambulance. 5 000$ ont servi à la création d'un fonds de réserve pour le remplacement du véhicule. Et, enfin, 500$ par mois seront versés pour les frais d'administration du service d'ambulance.

Côté revenu, 21 000$ viennent sous forme d'octrois du gouvernement provincial et 17 000$ des tarifs des clients.



Lucien CHAPUT

POINT de CONTACTS

Mais les subventions provinciales ne viennent pas directement au village de Sainte-Anne. C'est à chaque municipalité de déterminer le pourcentage de son octroi provincial qui va être versé au coffre du village.

Par exemple, puisque la municipalité de **Taché** se fie aux services d'ambulance de **Sainte-Anne** et de **Steinbach**, elle verse la moitié de son octroi à **Sainte-Anne** et l'autre moitié à **Steinbach**. Dans le cas de la municipalité de Sainte-Anne, les pourcentages sont: 69 pour cent au village de Sainte-Anne et 31 pour cent à Steinbach.

Compte tenu de cette situation, si le déficit prévu de 7 708$ devient réalité, les résidents de Sainte-Anne auront à le combler avec leurs taxes foncières. Ce qui se traduirait par une augmentation d'au-delà de 2$ du mille $ d'évaluation.

Si tel est le cas, les résidents du village de Sainte-Anne subventionneront le service d'ambulance dans les municipalités voisines! Car les autres municipalités ne font que verser l'argent reçu du gouvernement provincial. Pas une cenne vient de leurs contribuables.

«C'est vraiment la première année d'opération, explique le maire **Roger Smith**. On va avoir un an d'expérience pour évaluer le fonctionnement. Si il y a réellement un déficit, il va falloir songer à modifier le système pour récupérer les pertes.»

«S'il y a un déficit, ajoute le conseiller Norman Lavack, on espère qu'il sera réparti entre toutes les municipalités. Ça pourrait fonctionner de la même façon que le district d'hôpital. Là, lorsqu'il y a un déficit, il est réparti, basé sur une formule pré-déterminée, à travers toutes les municipalités.»

Est-ce que les municipalités voisines seraient prêtes à combler le déficit du service d'ambulance du village?

«Ce n'est jamais venu au conseil, explique le conseiller de la municipalité de Sainte-Anne, Claude Perrin, alors je ne peux pas de donner de réponse.»

«Mais les ambulances, tout comme les hôpitaux, c'est un service et il va falloir que le monde se mettre en tête qu'il faut le payer. Et je doute que le gouvernement provincial va mettre plus d'argent dans le système.»

«D'ici la fin de l'année, conclut le conseil-ler Perrin, il va sans doute falloir que les municipalités se rencontrent pour discuter de ce sujet.»

Et peut-être songer à la création d'une autre structure gouvernementale pour gérer les services partagés entre municipalités.

POINT À LA LIGNE. Le nombre de conseillers de la municipalité de La Broquerie pourrait être diminué d'ici les prochaines élections municipales en 1986. La formation du village non-incorporé de La Broquerie aurait diminué l'ouvrage des conseillers à un point tel que 4 suffiraient au six présentement au conseil.

Une réduction du nombre de conseillers à la ville de Winnipeg pourrait être désastreux pour les francophones de Saint-Boniface a déclaré Réal Sabourin, président de la Société franco-manitobaine au Comité de révision sur la Loi de la ville de Winnipeg. L'amalgamation du quartier Taché avec un autre quartier avoisinant mènerait à la perte complète du pouvoir électoral de la communauté de Saint-Boniface.

22 postes parmi les 8 000 postes de la fonction publique de la ville de Winnipeg ont une désignation bilingue. C'est un des points «plus ou moins positif» que la Société franco-manitobaine a soulevé lors des audiences publiques susmentionées.

Faisons le compte. Le maire Bill a sa secrétaire-réceptioniste bilingue. Ce qui en laisse 21 à partager entre 29 conseillers.

Yea! 8 conseillers have got to go!

FINALEMENT une maison franco-manitobaine

Le **P**rojet née de nécessité après l'incendie du 29 janvier 1984, la Maison Franco-Manitobaine se veut un véritable centre de coordination pour les organismes de service tout comme le Centre culturel franco-manitobain l'est devenu pour les organismes culturels.

Les groupes résidants déjà confirmés sont La Liberté, le Conseil jeunesse provincial, la Société franco-manitobaine et l'Atelier N.E.U.F. D'autres organismes sont en négotiations.

Le **C**onseil d'administration qui verra à intégrer à la Maison au quotidien des franco-manitobains est composé de Gérald Pantel, Yvette Thibert, Lucille Blanchette, Roseline Ferré et Réal Sabourin.

Le **F**inancement: le coût total du projet se chiffre à 627 500,00$. Les assurances de l'édifice incendie et la vente de la propriété au 194, boulevard Provencher ainsi qu'un octroi du Secrétaire d'état assurent déjà plus de 50% des coûts. La campagne de prélèvement qui sera en évidence pour les quelques prochaines semaines vise apporter 50 000,00$ au financement. La balance pourra être assuré par un hypothèque de la Caisse populaire de Saint-Boniface.

L'**A**rchitecture de la maison reflète notre héritage tout en préconisant une vision collective et affirmative de notre avenir au Manitoba. Le Comité de construction qui nous propose un édifice si bien réfléchie est composé de Gérald Pantel, président; Roseline Ferré, secrétaire-trésorière et des conseillers, Daniel Fillion, Gérard Hamel, Adrien Moquin et Roger Robidoux. Les conseils et l'aide technique sont venus de Gérald Dubé, administrateur du projet; Paul Laurin, gérant du projet et Jacques Rollier, architecte de la Maison.

Concours de nom

Qu'est que vous en pensez? Une proposition adoptée à l'assemblée annuelle de la SFM le 2 mars 1985 mandate le conseil de la Maison franco-manitobaine incorporée de lancer un concours pour choisir le nom officiel de l'édifice. Le prix allant au(x) gagnant(s) sera d'un total de 100$. N'hésitez pas de nous faire parvenir vos suggestions avant le 10 mai, 1985, en utilisant le coupon ci-joint.



Bonjour,

L'édifice qu'on a surnommé LA MAISON FRANCO-MANITOBAINE, et sise sur le boulevard Provencher, occupe une place tout à fait spéciale parmi nos institutions francophones. Sa construction est presque terminée et déjà «La Maison» vibre d'activités des groupes résidents.

Au courant du mois prochain, une campagne intensive de prélèvement de fonds sera lancée. Le thème de cette campagne «OUVRIR GRAND POUR VOIR LOIN» dénote le rôle de la Maison en tant que — fenêtre sur l'avenir. Le thème veut aussi motiver les Franco-manitobains à ouvrir leur esprit et à être généreux.

Cette campagne de prélèvement de fonds capitaux est une première et ne sera pas répétée; alors, faisons tous notre part dès maintenant.

Dès réception de votre contribution, nous vous enverrons un reçu officiel pour fin d'impôt pour l'année 1985.

Merci.

Léo Robert,
Président
Comité de prélèvement de fonds

Concours de nom

NOM ____________
ADRESSE ____________
CODE POSTALE ______ TÉL.: ______
Ma suggestion:
____
Explication:
____
____

Je veux qu'on garde le nom
MAISON FRANCO-MANITOBAINE
☐ oui ☐ non

Je désire faire une contribution à la Maison franco-manitobaine

NOM ____________
ADRESSE ____________
____
CONTRIBUTION ____________ $

Envoyer à: Maison franco-manitobaine
Casier postal #145
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4